

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1438

24 juillet 2009

### SOMMAIRE

Anglo American Investments 6 .....	69012	MGP Japan Core Plus LLC Holding S.à r.l. .....	69006
Anglo American Luxembourg .....	69012	MGP Japan Core Plus (Lux) S.à.r.l. ....	69005
Anglo Coal CMC 1 .....	69013	MGP Japan Core Plus TMK 2 Holdings S.à r.l. ....	69006
Anglo Coal North China Exploration ....	69013	MGP Japan Core Plus TMK 3 Holdings S.à.r.l. ....	69007
Anglo Diamond Investments .....	69012	MGP Japan Core Plus TMK 4 Holdings S.à.r.l. ....	69007
Anglo Loma Investments .....	69013	MGP Japan Core Plus TMK 5 Holdings S.à.r.l. ....	69007
Anglo Operations (International) Limited .....	69012	MGP Japan Core Plus TMK Holdings S.à r.l. .....	69006
Anglo South America Investments .....	69014	Minorco .....	69011
Anglo Venezuela Investments .....	69024	New Millennium .....	69011
Argentius Select Fund II .....	69010	Opalon S.A. ....	68988
Argentius Select Fund III .....	69010	PAIP-PCAP Sub 3 .....	68988
Argentius Select Fund III .....	69010	Paradigm Luxembourg S.C.A. ....	69001
Auto 97, S.à r.l. ....	68987	Paragone Investment 2 S.à.r.l. ....	69014
Cbel+ 1 S.A. ....	69012	Perth Holdings S.à r.l. ....	69007
CLS Europe S.à r.l. ....	69010	Randstad Recruitment & Selection S.A. .....	69004
CLS Palisade S.à r.l. ....	69009	Richardson European Investments S.à r.l. .....	68978
CLS Sweden S.à r.l. ....	69009	Richardson European Investments S.à r.l. .....	68978
D3 S.A. ....	68978	Richardson Investments (Castel Romano) S.à r.l. ....	68987
Dachstein S.à r.l. ....	69009	Sèvres III S. à r.l. ....	69008
Dolomies et Chaux .....	68992	Sèvres II S. à r.l. ....	69006
East Investments Holding Company s.à.r.l. .....	69004	Sèvres I S. à r.l. ....	69007
Ecom .....	69008	SHRM Corporate Services S.à r.l. ....	69008
EECF Beta Manager .....	69009	SHRM Real Estate S.à r.l. ....	69008
Frohboesestrasse S.à r.l. ....	69009	Valortis Select Fund II .....	69010
Georgia-Pacific Luxembourg Sàrl .....	69024	Valortis Select Fund II .....	69011
Graas-Lavie et Cie .....	68991	Valortis Select Fund III .....	69011
Havana Invest S.A. ....	69008	Vanksen Group S.A. ....	69024
HCA Luxembourg Equities .....	68993	Vitis Life S.A. ....	69024
Impe Lux S.à r.l. ....	68987		
Jupiter Investments S.A. ....	69013		
Loren S.A. ....	68978		
MGP Asia Japan LLC Holdings S.à r.l. ....	69005		
MGP Asia Japan TMK 4 Holdings S.à.r.l. ..	69005		
MGP Asia (Lux) III S.à r.l. ....	69005		
MGP Asia (Lux) S.à r.l. ....	69004		

**Richardson European Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.  
R.C.S. Luxembourg B 84.771.

Les comptes annuels au 31 mars 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Richardson European Investments S.à r.l.*  
United International Management S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2009086137/12.

(090102744) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

**D3 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 359, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 78.354.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VO CONSULTING LUX sa  
*Bureau d'expertise comptable*  
4, Rue d'Arlon - L-8399 Windhof  
Signature  
*Mandataire*

Référence de publication: 2009086142/14.

(090102762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

**Richardson European Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.  
R.C.S. Luxembourg B 84.771.

Les comptes annuels au 31 mars 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Richardson European Investments S.à r.l.*  
United International Management S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2009086135/12.

(090102739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

**Loren S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.  
R.C.S. Luxembourg B 89.679.

In the year two thousand and nine, on the twelfth day of June.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg at 10.00 a.m. (the Notary), is held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders (the Shareholders) of Loren S.A. (formerly Financière Versailles Commandité S.A.), a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) having its registered office at 1 rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 89679 (the Company) and incorporated on 21 October 2002 pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - number 1731 of 4 December 2002, such deed having been amended several times and for the last time on 18 July 2008 pursuant to a deed of the undersigned Notary, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - number 2225 of 11 September 2008.

The Meeting is chaired by Patrick Mouterde, financial officer, residing in Paris, (the Chairman) who appoints as secretary Céline Pignon, lawyer, residing in Luxembourg, (the Secretary).

The Meeting appoints as scrutineer Renata Jokubauskaite, avocat, residing in Luxembourg,

(the Scrutineer). The Chairman, the Secretary and the Scrutineer constitute the bureau of the Meeting (the Bureau).

The Shareholders present or represented at the Meeting and the number of shares they hold are indicated on an attendance list which will remain attached to the present minutes after having been signed by the Shareholders present or by the representative(s) of the Shareholders who are not present (the Proxyholders), the members of the Bureau and the Notary.

The proxies from the Shareholders represented at the present Meeting, after having been signed *ne varietur* by the Proxyholders and the Notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Bureau having thus been constituted, the Chairman declares and requests the Notary to record that:

The Shareholders have been duly convened to the Meeting by convening notices sent by registered letters and including the agenda of the Meeting.

I. It appears from the attendance list established and certified by the members of the Bureau that all the 27,085,599 (twenty-seven million eighty-five thousand five hundred and ninety-nine) shares issued by the Company, representing the entire subscribed share capital of the Company of EUR 33,856,998.75 (thirty-three million eight hundred and fifty-six thousand nine hundred and ninety-eight Euro and seventy-five cents), are present or represented at the present Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda.

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

(a) Acknowledgement of the consent of the majority holders of interest-free bonds to the conversion of all interest-free convertible bonds into Conversion Shares, as defined in the terms and conditions of the interest-free convertible bonds.

(b) Issue of ordinary shares of the Company to the holders of interest-free convertible bonds in such number as the number of interest-free convertible bonds held by them.

(c) Acknowledgement of the consent of the majority bondholders holders of interest-bearing bonds to the conversion of all the interest-free convertible bonds into Conversion Shares as defined in the terms and conditions of the interest-bearing convertible bonds and acknowledgement of the approval by the bondholders to the payment of interest accrued and capitalised at conversion in kind by way of the issuance of New Shares (as defined in the terms and conditions of the interest-bearing convertible bonds), in a number equal to any capitalised and accrued interest in respect of the converted convertible bonds through and including the date of issue of the Conversion Shares divided by the nominal value of a New Share, rounded to the nearest lower number; acknowledgement of the report of the Company's auditor for the purposes of the issuance of the New Shares.

(d) Issue of ordinary shares of the Company to the holders of interest-bearing convertible bonds in such number as (i) in relation to the conversion, the number of interest-bearing convertible bonds held by them and (ii) the payment of interest accrued and capitalised at conversion in kind, in such number as the capitalised and accrued interest in respect of the converted convertible bonds through and including the date of issue of the Conversion Shares divided by the nominal value of a New Share, rounded to the nearest lower number.

(e) Consequential amendment of article 5.2 of the articles of association of the Company to reflect the Company's share capital increase.

(f) Amendment of the share register of the Company in order to reflect the above changes to the Company's share capital with power and authority to any director of the Company, acting individually on behalf of the Company, to proceed on behalf of the Company with the registration of the Conversion Shares and the New Shares in the share register of the Company.

(g) Miscellaneous.

III. The Meeting takes the following resolutions:

#### *Declarations*

The Chairman declares that:

(a) The board of directors of the Company (the Board) resolved on 18 May 2009 that it was in the best interest of the Company to convert all outstanding class A interest-free registered convertible bonds (the Class A Bonds) and all outstanding class B interest-bearing registered convertible bonds (the Class B Bonds) in accordance and pursuant to the terms and conditions of the Class A Bonds and Class B Bonds respectively (together the Terms and Conditions).

(b) In accordance and pursuant to the provisions set out in the Terms and Conditions, a conversion notice was sent by the Company on 29 May 2009 to each holder of Class A Bonds and Class B Bonds of the Company (together the Bondholders) to:

(i) convert all the Class A Bonds they own into Company's shares;

(ii) convert all the Class B Bonds they own into Company's shares; and

(iii) pay any interest accrued and capitalised on the Class B Bonds (the Interest) in ordinary shares of the Company in accordance and pursuant to the terms and conditions of the Class B Bonds.

The Company's shares to be issued by way of the conversions of all the Class A Bonds and all the Class B Bonds are hereafter referred to as the Conversion Shares.

The Company's shares to be issued by way of the conversion of the Interest are hereafter the Additional Shares.

The Conversion Shares and the Additional Shares are collectively referred to as the New Shares.

(c) The Board convened on 28 May 2009 a general meeting of the Bondholders to approve, inter alia:

(i) the conversion of all the Class A Bonds into Conversion Shares; and

(ii) the conversion of all the Class B Bonds into Conversion Shares.

(d) The general meeting of the Bondholders approved, at the majorities required for that purpose, on 11 June 2009:

(i) the conversion of all the Class A Bonds into Conversion Shares; and

(ii) the conversion of all the Class B Bonds into Conversion Shares.

(e) The Board has informed the Meeting that the calculation of Interest effected by the Board has been made on an annual basis as reflected in the annual accounts of the Company and in accordance with article 1154 of the Luxembourg Civil Code. Therefore, the Meeting notes that the Board did not follow the terms and conditions of the Class B Bonds to the extent that they provide for a semi annual capitalization of the interest thereon which is unlawful; it being understood that this calculation shall apply to all bondholders equally and that this was the method retained by the board of directors of the Company in the course of 2006 when payments of interest were made on the Class B Bonds to the bondholders of the Company.

#### *First resolution*

The Meeting acknowledges the declarations above and confirms such declarations and approves the prudent approach by the Board in relation to the calculation of the Interest which shall be contributed in kind to the Company.

The Meeting notes that the notices relating to the voluntary conversion of all Class A Bonds into Conversion Shares have been sent, in accordance with article 12 of the terms and conditions of the Class A Bonds, to each holder of Class A Bonds.

The Meeting acknowledges that the general meeting of the Bondholders held on 11 June 2009 approved inter alia, at a majority of at least two-third of the votes cast, the conversion of all the Class A Bonds into Conversion Shares. The Meeting also acknowledges that the conversion ratio (the Conversion Ratio) applicable to the Class A Bonds, as confirmed by the report of the external auditor (réviseur d'entreprises) dated 30 March 2004 (the 2004 Auditor Report), is equal to one Class A Bond for one ordinary share of the Company.

In this respect, the Meeting notes the terms of the 2004 Auditor Report which provides that:

"Based upon the verifications performed in the manner described under paragraph 3 above, and taking into account the explicit agreement between the subscribers of the bonds not to take into account the intrinsic value of the existing shares as of 31 December 2003, we do not have any observation on the fact that the maximal total value ascribed to the convertible bonds issued on 30 March 2004 as described under paragraph 2.1 is at least equal to the number and the nominal value of the shares to be issued (the conversion ratio being 1:1), the conversion rights being exercised at such date".

For the purpose of the conversion of all the Class A Bonds and the Class B Bonds into Conversion Shares, and the payment of Interest in Additional Shares, each Shareholder waives, to the extent required by law, its preferential subscription rights.

No question raised by none of the participants to the meeting (including the bondholder ESCADOTE GESTAO E INVESTIMENTOS LDA-MADEIRA FOR: one hundred per cent AGAINST:0 ABSTENTION:0

#### *Second resolution*

The Meeting notes that the Board proposed on 11 June 2009 to issue, in accordance and pursuant to (i) the terms and conditions of the Class A Bonds and (ii) the articles of association of the Company (the Articles) 17,592,000 (seventeen million five hundred and ninety-two thousand) shares of the Company with a nominal value of EUR 1.25 (one Euro and twenty five cents) to be allocated to the holders of Class A Bonds by way of the conversion of all the Class A Bonds they own into Conversion Shares.

The Meeting notes the terms of article 4.2 of the terms and conditions of the Class A Bonds which states that:

"At any time after the issuance of the Bonds, the Company shall have the right, with the prior written consent of an Instructing Group, to convert the Bonds in full or in part (if in part, pro-rata to the holding of each Bondholder) into Conversion Shares at the Applicable Conversion Ratio."

#### *Conversion - Allocation*

The Meeting resolves to proceed to the conversion of all the 17,592,000 (seventeen million five hundred and ninety-two thousand) outstanding Class A Bonds in accordance and pursuant to the terms and conditions of the Class A Bonds and therefore resolves to increase the Company's share capital from EUR 33,856,998.75 (thirty-three million eight hundred and fifty-six thousand nine hundred and ninety-eight Euro and seventy-five cents) to EUR 55,846,998.75 (fifty-five million eight hundred and forty-six thousand nine hundred and ninety-eight Euro and seventy-five cents) by way of the

issuance of 17,592,000 (seventeen million five hundred and ninety-two thousand) shares of the Company with a nominal value of EUR 1.25 (one Euro and twenty five cents).

The Meeting further resolves to allocate such number of New Shares to such holders of Class A Bonds as indicated in the table attached as Schedule 1 (the Table).

The Table after having been signed *ne varietur* by all the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to this document to be filed with it with the registration authorities.

In light of the above, the Meeting resolves that the total amount of EUR 21,990,000 (twenty-one million nine hundred and ninety thousand Euro) representing the value, as of the date hereof, of the Class A Bonds will be allocated to the nominal share capital account of the Company.

No question raised by none of the participants to the meeting (including the bondholder ESCADOTE GESTAO E INVESTIMENTOS LDA-MADEIRA FOR: one hundred per cent AGAINST:0 ABSTENTION: 0

*Third resolution*

The Meeting notes that the notices relating to the voluntary conversion of all Class B Bonds into Conversion Shares have been sent, in accordance to article 12 of the terms and conditions of the Class B Bonds, to each holder of Class B Bonds.

The Meeting acknowledges that the general meeting of the Bondholders held on 11 June 2009 approved *inter alia*, at a majority of at least two-third of the votes cast, the conversion of all the Class B Bonds into Conversion Shares.

The Meeting notes that the Board proposed on 11 June 2009 to issue, in accordance and pursuant to (i) the terms and conditions of the Class B Bonds and (ii) the Articles, 144,421,254 (one hundred and forty-four million four hundred and twenty-one thousand two hundred and fifty-four) shares of the Company with a nominal value of EUR 1.25 (one Euro and twenty five cents) to be allocated to the holders of Class B Bonds by way of (i) the conversion of all the Class B Bonds they own into Conversion Shares and (ii) all the payment of the Interest into Additional Shares.

The Meeting notes the terms of article 4.2 of the terms and conditions of the Class B Bonds which states that:

"At any time after the issuance of the Bonds, the Company shall have the right, with the prior written consent of an Instructing Group, to convert the Bonds in full or in part (if in part, *pro-rata* to the holding of each Bondholder) into Conversion Shares at the Applicable Conversion Ratio".

The Meeting acknowledges:

(a) that the Conversion Ratio applicable to the Class B Bonds, as confirmed by the 2004 Auditor Report, is equal to one Class B Bond for one ordinary share of the Company; and

(b) the terms of the report of the auditor dated 12 June 2009 (the 2009 Auditor Report) for the purposes of the issuance of the Additional Shares relating to the payment of the Interest into ordinary shares of the Company. For the purpose of the payment of the Interest, the Meeting acknowledges that article 4.4 (c) of the terms and conditions of the Class B Bonds states that:

"The Company may, in its sole discretion, pay any capitalized and accrued interest through and including the date of issue of the Conversion Shares under paragraph (a) or (b) above in cash or in New Shares which shall be issued on the date of issue of the Conversion Shares."

Furthermore, the Meeting acknowledges the terms of article 4.4 (d) of the terms and conditions of the Class B Bonds which states that:

"The number of New Shares to be issued pursuant to the terms of this Clause 4 shall be equal to any capitalised and accrued interest in respect of the converted Bonds through and including the date of issue of the Conversion Shares divided by the nominal value of a New Share, rounded to the nearest lower number."

The Meeting notes the details of the New Shares approved and submitted by the Board to the Meeting and resolves to approve the issue and allocation to the holders of such number of New Shares as per the Table as they comply with the Terms and Conditions and Luxembourg law.

No questions raised.

FOR: one hundred percent AGAINST:0 ABSTENTIONS

*Fourth resolution*

*Conversion - Allocation*

The Meeting resolves to proceed to the conversion of all the 96,156,084 (ninety-six million one hundred and fifty-six thousand eighty-four) outstanding Class B Bonds and the payment of the Interest, representing as of the date of the Meeting EUR 60,331,462.50 (sixty million three hundred and thirty-one thousand four hundred and sixty-two Euro and fifty cents), in accordance and pursuant to the terms and conditions of the Class B Bonds terms and conditions, and therefore resolves to increase the Company's share capital from EUR 55,846,998.75 (fifty-five million eight hundred and forty-six thousand nine hundred and ninety-eight Euro and seventy-five cents) to EUR 236,373,566.25 (two hundred and thirty-six million three hundred and seventy-three thousand five hundred and sixty-six Euro and twenty-five cents) by way of the issuance of 144,421,254 (one hundred forty-four million four hundred and twenty-one thousand two hundred

and fifty-four) shares of the Company with a nominal value of EUR 1.25 (one Euro and twenty five cents). In accordance with the provisions of articles 26-1 and 32-1 (5) of the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended, the Meeting acknowledges, in respect of the issue and allocation of the Additional Shares, the terms of the 2009 Auditor Report which concludes as follows:

"Based on the procedures applied as described above, and considering the observations described here above, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the Contribution is not at least equal to the number and value of the 48,265,170 ordinary shares of par value EUR 1.25 each."

The Meeting resolves to allocate such number of New Shares to such holders of Class B Bonds as indicated in the Table.

In light of the above, the Meeting resolves that the total amount of EUR 180,526,567.50 (one hundred and eighty million five hundred and twenty-six thousand five hundred and sixty-seven Euro and fifty cents) representing the value, as of the date hereof, of (i) the Class B Bonds and (ii) the Interest will be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The Meeting further resolves that any balance resulting from the rounding down in connection with the calculation of the number of New Shares in accordance with article 4.4 (d) of the Class B Bonds terms and conditions shall be allocated to the share premium account of the Company.

No questions raised

FOR: one hundred per cent AGAINST:0 ABSTENTION:0

*Fifth resolution*

In light of the above resolutions, the Meeting resolves to amend article 5.2 of the Articles in order to reflect the above capital increase so that it reads henceforth as follows:

" 5.2. The subscribed share capital of the Company is set at EUR 236,373,566.25 (two hundred thirty-six million three hundred and seventy-three thousand five hundred and sixty-six Euro twenty-five cents), represented by 189,098,853 (one hundred eighty-nine million ninety-eight thousand eight hundred and fifty-three ordinary shares with a nominal value of EUR 1.25 (one Euro and twenty-five cents) each being fully paid up."

No questions raised.

The power of attorney issued by Mr. Franco Tozzi arrived at the meeting at 10.37 a.m. after adoption of the fourth resolution.

FOR: one hundred percent AGAINST:0 ABSTENTION:0

*Sixth resolution*

The Meeting resolves (i) to amend the share register of the Company in order to reflect the share capital increase resolved in the above resolutions and to record the number of shares held by each Shareholder and (ii) to empower and authorise any director, acting individually on behalf of the Company, to proceed to the registration of the issue of the New Shares in the share register of the Company.

No questions raised.

Mr. De Gregorio, chairman of the board of SAECO International Group SPA,

Mr. Nanni-Costa, lawyer at Lombardi Associati and Mr. Guarino, banker at Lazard were invited to the Meeting to answer any questions that the participants may have had.

FOR: one hundred percent AGAINST:0 ABSTENTION:0

*Statement - Costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 7,500.-.

The undersigned Notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above the Proxyholders, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same Proxyholders, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the Proxyholders, the Proxyholders signed together with the Bureau and Us, the Notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le douze juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg à 10.00 heures (le Notaire),

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires (les Actionnaires) de Loren S.A. (auparavant Financière Versailles Commandité S.A.), une société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège social au

1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 89679 (la Société). La Société a été constituée le 21 octobre 2002 suivant un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, lequel acte a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1731 du 4 décembre 2002. Les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois le 18 juillet 2008 suivant un acte notarié du Notaire soussigné, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations - numéro 2225 du 11 septembre 2008.

L'Assemblée est présidée par Patrick Mouterde, directeur financier, demeurant à Paris, (le Président), qui nomme comme secrétaire Céline Pignon, avocat, demeurant à Luxembourg, (le Secrétaire).

L'Assemblée nomme comme scrutateur Renata Jokubauskaite, avocat, demeurant à Luxembourg, (le Scrutateur). Le Président, le Secrétaire et le Scrutateur forment le bureau de l'Assemblée (le Bureau).

Les Actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence laquelle restera annexée au présent acte, après avoir été signée par les Actionnaires présents ou par le (s) mandataire(s) des Actionnaires qui ne sont pas présents (les Mandataires), les membres du Bureau et le Notaire.

Les procurations données par les Actionnaires représentés à la présente Assemblée, après avoir été signées ne varient par les Mandataires ainsi que par le Notaire, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le Bureau ayant été constitué, le Président déclare et requiert le Notaire d'acter ce qui suit:

Les Actionnaires ont été dûment convoqués à l'Assemblée par des notices de convocation envoyées par lettres recommandées et incluant l'ordre du jour de l'Assemblée.

I. Il ressort de la liste de présence établie et certifiée par les membres du Bureau que toutes les 27.085.599 (vingt-sept millions quatre-vingt cinq mille cinq cent quatre-vingt dix-neuf) actions émises par la Société, représentant cent pour cent du capital social souscrit de la Société s'élevant à 33.856.998,75 euros (trente-trois millions huit cent cinquante-six mille neuf cent quatre-vingt dix-huit euros et soixante-quinze cents), sont présentes ou représentées à la présente Assemblée laquelle est donc valablement constituée et peut délibérer sur les objets de l'ordre du jour.

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

(a) Constat du consentement de la majorité des détenteurs d'obligations ne portant pas intérêts à la conversion de toutes les obligations convertibles ne portant pas intérêts en Actions de Conversion, telles que définies dans les termes et conditions des obligations convertibles ne portant pas intérêts.

(b) Emission d'actions ordinaires de la Société aux détenteurs d'obligations convertibles ne portant pas intérêts en un nombre égal au nombre des obligations convertibles ne portant pas intérêts détenues par eux.

(c) Constat du consentement de la majorité des détenteurs d'obligations portant intérêts à la conversion de toutes les obligations convertibles portant intérêts en Actions de Conversion, telles que définies dans les termes et conditions des obligations convertibles portant intérêts et constat de l'approbation des détenteurs d'obligations au paiement des intérêts accrus et capitalisés à la conversion en nature par le biais de l'émission de Nouvelles Actions (telles que définies dans les termes et conditions des obligations convertibles portant intérêts), en un nombre égal à tous intérêts accrus et capitalisés en ce qui concerne les obligations convertibles converties et incluant la date d'émission des Actions de Conversion divisées par la valeur nominale d'une Nouvelle Action, arrondie au plus proche nombre entier inférieur; constat du rapport de l'auditeur de la Société au regard de l'émission des Nouvelles Actions.

(d) Emission d'actions ordinaires de la Société aux détenteurs d'obligations convertibles portant intérêts en un nombre égal (i) en relation avec la conversion, au nombre des obligations convertibles portant intérêts détenues par eux et (ii) au paiement des intérêts accrus et capitalisés lors de la conversion en nature, en un nombre égal aux intérêts accrus et capitalisés en ce qui concerne les obligations convertibles converties et incluant la date d'émission des Actions de Conversion divisées par la valeur nominale d'une Nouvelle Action, arrondie au plus proche nombre entier inférieur.

(e) Modification subséquente de l'article 5.2 des statuts de la Société en vue de refléter l'augmentation du capital social de la Société.

(f) Modification du registre des actions de la Société en vue de refléter les changements précités dans le capital social de la Société, tout administrateur de la Société ayant pouvoir et autorité de procéder individuellement au nom de la Société, à l'enregistrement des Actions de Conversion et des Nouvelles Actions dans le registre des actions de la Société.

(g) Divers.

III. L'Assemblée prend les résolutions suivantes:

#### *Déclarations*

Le Président déclare que:

(a) Le conseil d'administration de la Société (le Conseil d'Administration) a décidé le 18 Mai 2009 qu'il était dans le meilleur intérêt de la Société de convertir toutes les obligations convertibles ne portant pas intérêts de classe A en circulation (les Obligations de Classe A) et toutes les obligations convertibles portant intérêts de classe B en circulation (les Obligations de Classe B) en accord avec et conformément aux termes et conditions, respectivement, des Obligations de Classe A et des Obligations de Classe B (ensemble les Termes et Conditions).

(b) En accord avec et conformément aux dispositions établies dans les Termes et Conditions, une notice de conversion a été envoyé par la Société le 29 Mai 2009 à chaque détenteur d'Obligations de Classe A et d'Obligations de Classe B de la Société (ensemble les Détenteurs d'Obligations) pour:

- (i) convertir toutes les Obligations de Classe A qu'ils détiennent dans le capital de la Société;
- (ii) convertir toutes les Obligations de Classe B qu'ils détiennent dans le capital de la Société; et
- (iii) payer tous les intérêts accrus et capitalisés en rapport avec les Obligations de Classe B (l'Intérêt) en actions ordinaires de la Société en accord avec et conformément aux termes et conditions des Obligations de Classe B.

Les actions de la Société devant être émises par le biais de la conversion de toutes les Obligations de Classe A et de toutes les Obligations de Classe B sont indistinctement désignées ci-après comme les Actions de Conversion.

Les actions de la Société devant être émises par le biais de la conversion de l'Intérêt sont les Actions Additionnelles.

Les Actions de Conversion ensemble avec les Actions Additionnelles sont collectivement désignées comme les Nouvelles Actions.

(c) Le Conseil d'Administration a convoqué le 28 mai 2009 une assemblée générale des Détenteurs d'Obligations pour approuver, inter alia:

- (i) la conversion de toutes les Obligations de Classe A en Actions de Conversion; et
- (ii) la conversion de toutes les Obligations de Classe B en Actions de Conversion.

(d) L'assemblée générale des Détenteurs d'Obligations a approuvé, aux majorités requises, le 11 juin 2009:

- (i) la conversion de toutes les Obligations de Classe A en Actions de Conversion; et
- (ii) la conversion de toutes les Obligations de Classe B en Actions de Conversion.

(e) Le Conseil d'Administration a informé l'Assemblée que le calcul de l'Intérêt effectué par le Conseil d'Administration a été établi sur une base annuelle, tel que reflété au sein des comptes annuels de la Société et en accord avec l'article 1154 du Code civil. Ainsi, l'Assemblée prend note que le Conseil d'Administration n'a pas suivi les termes et conditions des Obligations de Classe B dans la mesure où ceux-ci prévoit une capitalisation des intérêts sur une base semestrielle contraire à la loi; il est entendu que cette méthode de calcul doit s'appliquer à tous les Détenteurs d'Obligations de manière égalitaire et que telle a été la méthode retenue par le conseil d'administration de la Société au cours de l'année 2006 lorsque les paiements d'intérêt des Obligations de Classe B ont été effectués en faveur des Détenteurs d'obligations de la Société.

#### *Première résolution*

L'Assemblée prend acte des déclarations précitées et confirme lesdites déclarations et approuve l'approche prudente du Conseil d'Administration en relation avec le calcul de l'Intérêt qui doit être apporté en nature à la Société. L'Assemblée note que les notices relatives à la conversion volontaire de toutes les Obligations de Classe A en Actions de Conversion ont été envoyées à chaque détenteur d'Obligations de Classe A conformément à l'article 12 des termes et conditions des Obligations de Classe A.

L'Assemblée constate que l'assemblée générale des Détenteurs d'Obligations qui s'est tenue le 11 juin 2009 a approuvé, inter alia, à la majorité d'au moins deux-tiers des voix, la conversion de toutes les Obligations de Classe A en Actions de Conversion.

L'Assemblée constate également que le taux de conversion (le Taux de Conversion) applicable aux Obligations de Classe A, tel que confirmé par le rapport du réviseur d'entreprises daté du 30 mars 2004 (le Rapport de 2004), est égal à une Obligation de Classe A pour une action ordinaire de la Société. A cet égard, l'Assemblée prend note des termes du Rapport de 2004 qui prévoit que:

"Sur base des vérifications effectuées telles que décrites au paragraphe 3 ci-dessus, et tenant compte de l'accord explicite des souscripteurs des obligations de ne pas tenir compte de la valeur intrinsèque des actions existantes au 31 décembre 2003, nous n'avons pas d'observation à formuler sur le fait que la valeur totale maximale attribuée à l'emprunt obligataire convertible émis le 30 mars 2004 tel que décrit au paragraphe 2.1 est au moins égal au nombre et à la valeur nominale des actions qui seront émises (la conversion étant de 1:1), les droits de conversion étant appliqués à cette date".

Pour les besoins de la conversion de toutes les Obligations de Classe A et des Obligations de Classe B en Actions de Conversion et du paiement de l'Intérêt en Actions Additionnelles de la Société, chaque Actionnaire renonce, dans les limites requises par la loi, à ses droits de souscription préférentiels.

Aucune question soulevée par quelque participant à l'assemblée (y inclus l'obligataire ESCADOTE GESTAO E INVESTIMENTOS LDA-MADEIRA

POUR: cent pour cent CONTRES ABSTENTION: 0

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée note que le Conseil d'Administration a proposé le 11 juin 2009 d'émettre, en accord avec et conformément (i) aux termes et conditions des Obligations de Classe A et (ii) aux statuts de la Société (les Statuts) 17.592.000 (dix-sept millions cinq cent quatre-vingt douze mille) actions de la Société ayant une valeur nominale de 1,25 euro (un euro et vingt-cinq cents) devant être allouées aux détenteurs d'Obligations de Classe A par le biais de la conversion de toutes les Obligations de Classe A qu'ils détiennent en Actions de Conversion.

L'Assemblée note les termes de l'article 4.2 des termes et conditions des Obligations de Classe A qui énoncent que:  
"A tout moment après l'émission des Obligations, la Société aura le droit, avec le consentement écrit préalable d'un Groupe Majoritaire, de convertir les Obligations en tout ou en partie (si en partie, au pro-rata de la détention de chaque Détenteur d'Obligations) en Actions de Conversion au Taux de Conversion Applicable".

#### *Conversion - Allocation*

L'Assemblée décide de procéder à la conversion de toutes les 17.592.000 (dix-sept millions cinq cent quatre-vingt douze mille) Obligations de Classe A en accord avec et conformément aux termes et conditions des Obligations de Classe A et ainsi décide d'augmenter le capital social de la Société de 33.856.998,75 euros (trente-trois millions huit cent cinquante-six mille neuf cent quatre-vingt dix-huit euros et soixante-quinze cents) à 55.846.998,75 euros (cinquante-cinq millions huit cent quarante-six mille neuf cent quatre-vingt dix-huit euros et soixante-quinze cents) par le biais de l'émission de 17.592.000 (dix-sept millions cinq cent quatre-vingt douze mille) actions de la Société ayant une valeur nominale de 1,25 euro (un euro et vingt-cinq cents). L'Assemblée décide encore d'allouer le nombre de Nouvelles Actions aux détenteurs d'Obligations de Classe A indiqués dans le tableau attaché en Annexe 1 (le Tableau).

Le Tableau, après avoir été signé ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

A la lumière de ce qui précède, l'Assemblée décide que le montant total de 21.990.000 euros (vingt et un millions neuf cent quatre-vingt dix mille euros) représentant la valeur, à la date des présentes, des Obligations de Classe A sera alloué au compte capital social nominal de la Société.

Aucune question soulevée par quelque participant à l'assemblée (y inclus l'obligataire ESCADOTE GESTAO E INVESTIMENTOS LDA-MADEIRA

POUR: cent pour cent CONTRE:0 ABSTENTIONS

#### *Troisième résolution*

L'Assemblée note que les notices relatives à la conversion volontaire de toutes les Obligations de Classe B en Actions de Conversion ont été envoyées à chaque détenteur d'Obligations de Classe B conformément à l'article 12 des termes et conditions des Obligations de Classe B.

L'Assemblée constate que l'assemblée générale des Détenteurs d'Obligations qui s'est tenue le 11 juin 2009 a approuvé, inter alla, à la majorité d'au moins deux-tiers des voix, la conversion de toutes les Obligations de Classe B en Actions de Conversion.

L'Assemblée note que le Conseil d'Administration a proposé le 11 juin 2009 d'émettre, en accord avec et conformément (i) aux termes et conditions des Obligations de Classe B et (ii) aux Statuts, 144.421.254 (cent quarante-quatre millions quatre cent vingt-et-un mille deux cent cinquante-quatre) actions de la Société ayant une valeur nominale de 1,25 euro (un euro et vingt-cinq cents) devant être allouées aux détenteurs d'Obligations de Classe B par le biais de la conversion de (i) toutes les Obligations de Classe B qu'ils détiennent en Actions de Conversion et (ii) du paiement de tout l'Intérêt qu'ils détiennent en Actions Additionnelles.

L'Assemblée note les termes de l'article 4.2 des termes et conditions des Obligations de Classe B qui énoncent que:

"A tout moment après l'émission des Obligations, la Société aura le droit, avec le consentement écrit préalable d'un Groupe Majoritaire, de convertir les Obligations en tout ou en partie (si en partie, au pro-rata de la détention de chaque Détenteur d'Obligations) en Actions de Conversion au Taux de Conversion Applicable".

L'Assemblée constate:

(a) que le Taux de Conversion applicable aux Obligations de Classe B, tel que confirmé par le Rapport de 2004, est égal à une Obligation de Classe B pour une action ordinaire de la Société; et

(b) les termes du rapport de l'auditeur daté du 12 juin 2009 (le Rapport de 2009) pour les besoins de l'émission d'Actions Additionnelles relatives au paiement des Intérêts en actions ordinaires de la Société.

Pour les besoins du paiement de l'Intérêt, l'Assemblée constate que l'article 4.4 (c) des termes et conditions des Obligations de Classe B prévoient que: "La Société peut, à son entière discrétion, payer tout intérêt accru et capitalisé et incluant la date d'émission des Actions de Conversion sous le paragraphe (a) ou (b) ci-dessus en espèce ou en Nouvelles Actions qui seront émises à la date d'émission des Actions de Conversion.". De plus, l'Assemblée constate les termes de l'article 4.4 (d) des termes et conditions des Obligations de Classe B qui prévoit que: "Le nombre de Nouvelles Actions devant être émises conformément aux termes de cette Clause 4 sera égal à tout intérêt accru et capitalisé attaché Obligations converties jusqu'à et incluant la date d'émission des Actions de Conversion divisée par la valeur nominale d'une Nouvelle Action, arrondi au nombre entier inférieur le plus proche."

L'Assemblée prend note des particularités relatives aux Nouvelles Actions telles qu'approuvées et soumises par le Conseil d'Administration à l'Assemblée et décide d'approuver l'émission et l'allocation du nombre d'Actions Nouvelles aux détenteurs tel qu'indiqué par le Tableau en ce qu'ils sont en accord avec les Termes et Conditions et la loi luxembourgeoise.

Pas de question soulevée.

POUR: cent pour cent CONTRES ABSTENTION: 0

*Quatrième résolution*

*Conversion - Allocation*

L'Assemblée décide de procéder à la conversion de toutes les 96.156.084 (quatre-vingt seize millions cent cinquante-six mille quatre-vingt quatre) Obligations de Classe B et du paiement de tout l'Intérêt, représentant à la date de l'Assemblée 60.331.462,50 euros (soixante millions trois cent trente-et-un mille quatre cent soixante-deux euros et cinquante cents), en accord avec et conformément aux termes et conditions des Obligations de Classe B et ainsi décide d'augmenter le capital social de la Société de 55.846.998,75 euros (cinquante-cinq millions huit cent quarante-six mille neuf cent quatre-vingt dix-huit euros et soixante-quinze cents) à 236.373.566,25 euros (deux cent trente-six millions trois cent soixante-treize mille cinq cent soixante-six euros et vingt-cinq cents) par le biais de l'émission de 144.421.254 (cent quarante-quatre millions quatre cent vingt-et-un mille deux cent cinquante-quatre) actions de la Société ayant une valeur nominale de 1,25 euro (un euro et vingt-cinq cents).

Conformément aux dispositions des articles 26-1 et 32-1 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, l'Assemblée reconnaît, en ce qui concerne l'émission et l'allocation des Actions Additionnelles, les termes du Rapport de 2009 qui conclut ce qui suit:

"Sur base des procédures utilisées telles que décrites ci-avant, et en considération des observations décrites ci-avant, rien n'a été porté à notre attention nous laissant croire que la valeur des Apports n'est pas au moins égale au nombre et à la valeur de 48.265.170 actions ordinaires ayant une valeur nominale de 1,25 EUR chacune".

L'Assemblée décide d'allouer le nombre de Nouvelles Actions aux détenteurs d'Obligations de Classe B indiqués dans le Tableau.

A la lumière de ce qui précède, l'Assemblée décide que le montant total de 180.526.567,50 euros (cent quatre-vingt millions cinq cent vingt-six mille cinq cent soixante-sept euros et cinquante cents) représentant la valeur, à la date des présentes, des (i) Obligations de Classe B et (ii) de l'Intérêt sera allouée au compte capital social nominal de la Société. L'Assemblée décide en outre que tout reliquat qui résulterait de l'arrondi par défaut en relation avec le calcul des Nouvelles Actions conformément à l'article 4.4 (d) des termes et conditions des Obligations de Classe B sera affecté au compte de prime d'émission de la Société.

Pas de question soulevée.

POUR: cent pour cent CONTRE:0 ABSTENTION: 0

*Cinquième résolution*

A la lumière des résolutions ci-dessus, l'Assemblée décide de modifier l'article 5.2 des Statuts afin d'y refléter l'augmentation de capital de la Société précitée, de telle sorte que ce dernier aura désormais la teneur suivante:

" **5.2.** Le capital social souscrit de la Société est de 236.373.566,25 euros. (deux cent trente-six millions trois cent soixante-treize mille cinq cent soixante-six euros et vingt-cinq cents), représenté par 189.098.853 (cent quatre-vingt-neuf millions quatre-vingt-dix-huit mille huit cent cinquante-trois) actions ordinaires ayant une valeur nominale de 1,25 euro (un euro et vingt-cinq cents) chacune ayant été entièrement libérée."

Pas de question soulevée.

La procuration émise par M. Franco Tozzi est arrivée à l'assemblée à 10 heures 37 après adoption de la quatrième résolution.

POUR:cent pour cent CONTRE:0 ABSTENTION: 0

*Sixième résolution*

L'Assemblée décide (i) de modifier le registre des actions de la Société afin d'y refléter l'augmentation du capital social de la Société décidé dans les résolutions ci-dessus et d'enregistrer le nombre d'actions détenues par chaque Actionnaire et (ii) de donner pouvoir et d'autoriser tout administrateur, agissant individuellement pour le compte de la Société, de procéder à l'enregistrement de l'émission des Nouvelles Actions dans le registre d'actions de la Société.

Pas de question soulevée.

M. De Gregorio, président du conseil d'administration de SAECO International Group SpA, M. Nanni-Costa, avocat chez Lombardi Associati et M. Guarino, banquier chez Lazard, ont été invités à l'Assemblée afin de répondre aux éventuelles questions des participants.

POUR: cent pour cent CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

*Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte, sont estimés approximativement à EUR 7.500,-.

Le Notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare que les Mandataires l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, à la requête des mêmes parties, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux Mandataires, les Mandataires ont signé ensemble avec le Bureau et le Notaire l'original du présent acte.

Signé: P. MOUTERDE, C. PIGNON, R. JOKUBAUSKAITE, et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 18 juin 2009. Relation: LAC/2009/23752. Reçu soixante-quinze euros (75€)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 9 juillet 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009086044/242/475.

(090102523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

**Impe Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 87.846.

Suite à l'annulation du transfert en date du 31 juillet 2008 de 40.343 parts sociales ordinaires et de 3.881 parts sociales ordinaires plus cédées par SOREFISA S.p.A. à LUXURY PARTICIPATIONS S.à r.l., les parts sociales sont désormais détenues comme suit:

	Parts sociales ordinaires	Parts sociales ordinaires plus
MYRIAM S.A	11.955	822
SOREFISA S.p.A.	56.501	4.845
IMMOBILPARTS IMMOBILIAR & MOBILIAR ANSTALT	3.579	207
Total	72.035	5.874

Luxembourg, le 7 juillet 2009.

Pour avis sincère et conforme

Pour IMPE LUX S. à r. l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009085792/21.

(090101616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2009.

**Richardson Investments (Castel Romano) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 84.769.

Les comptes annuels au 31 mars 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Richardson Investments (Castel Romano) S.à r.l.

United International Management S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009086134/12.

(090102737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

**Auto 97, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1131 Luxembourg, 14, rue Antoine.

R.C.S. Luxembourg B 63.259.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VO CONSULTING LUX sa

Bureau d'expertise comptable

4, Rue d'Arlon - L-8399 Windhof

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2009086143/14.

(090102766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**PAIP-PCAP Sub 3, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 128.000,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 118.923.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009086738/11.

(090102719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**Opalon S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 146.989.

---

STATUTS

L'an deux mille neuf, le vingt-cinq juin.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

A COMPARU:

Monsieur Pierre-Laurent RIVARA, administrateur de sociétés, demeurant à CH-1211 Genève 12, 6, Tour-de-Champel, Case Postale 535,

ici représenté aux fins des présentes par Monsieur Jean-Marie WEBER, employé privé, demeurant à Aix-sur-Cloie/Aubange (Belgique),

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 5 juin 2009.

La prédite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, demeurera annexée à la présente pour être enregistrée avec elle.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-dessus, a requis le notaire soussigné de dresser acte d'une société anonyme qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit.

**Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "OPALON S.A.".

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Strassen.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège social pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration respectivement de l'administrateur unique à tout autre endroit à l'intérieur de la commune du siège social.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires par décision de l'assemblée des actionnaires décidant comme en matière de modification des statuts.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se seront produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations, ainsi que toutes prestations de conseil, de management et d'assistance administrative auxdites participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au

contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

La société est autorisée à contracter des emprunts pour son propre compte et à accorder tous cautionnements ou garanties.

La société pourra également effectuer toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières ou immobilières susceptibles de favoriser l'accomplissement de son objet.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (€ 31.000.-), représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (€ 310.-) chacune.

Les actions sont au porteur ou nominatives au choix de l'actionnaire dans les limites prévues par la loi.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Le capital social pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

En cas d'augmentation du capital social, des droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

### Administration - Surveillance

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale, pour un terme ne pouvant dépasser six années et en tout temps révocables par elle.

Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administration pourra être limitée à un (1) membre, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de plus d'un actionnaire.

Le nombre d'administrateurs, la durée de leur mandat et leurs émoluments sont fixés par l'assemblée générale des actionnaires.

Les administrateurs sortants sont rééligibles.

Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président et s'il le décide ainsi, un ou plusieurs vice-présidents du conseil d'administration. Le premier président pourra être désigné par l'assemblée générale. En cas d'absence du président, les réunions du conseil d'administration sont présidées par un administrateur présent désigné à cet effet.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le conseil d'administration se réunit sur la convocation faite à la demande d'un administrateur au siège social sauf indication contraire dans les convocations.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis, étant entendu qu'un administrateur peut représenter plus d'un de ses collègues. Pareil mandat doit reproduire l'ordre du jour et peut être donné par lettre, télégramme ou télex, ces deux derniers étant à confirmer par écrit.

**Art. 8.** Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des votants.

**Art. 9.** Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par deux administrateurs ou par un ou plusieurs mandataires désignés à ces fins.

Lorsque la société comprend un actionnaire unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la société et son administrateur ayant eu un intérêt opposé à celui de la société.

**Art. 10.** Le conseil d'administration ou l'administrateur unique sont investis des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale sont de la compétence du conseil d'administration ou de l'administrateur unique.

**Art. 11.** Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être des actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers la société est engagée en toutes circonstances, en cas d'administrateur unique, par la signature individuelle de cet administrateur, et en cas de pluralité d'administrateurs, soit par la signature conjointe de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué dans les limites de ses pouvoirs.

**Art. 13.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale.  
Elle ne pourra cependant dépasser six années.

### **Assemblée générale**

**Art. 14.** L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

**Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social ou à tout autre endroit à Strassen, tel qu'indiqué dans la convocation, le deuxième mardi du mois de juin à 14.00 heures.

Si la date de l'assemblée extraordinaire tombe un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

**Art. 16.** Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration, respectivement l'administrateur unique ou par le(s) commissaire(s).

Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le dixième du capital social.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

**Art. 17.** Chaque action donne droit à une voix.

L'assemblée des actionnaires délibérera et prendra ses décisions conformément aux dispositions légales en vigueur au moment de la tenue de l'assemblée.

### **Année sociale - Répartition des bénéfices**

**Art. 18.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique établit les comptes annuels dans les formes prévues par la loi. Il les remet un mois avant l'assemblée générale ordinaire aux commissaires.

**Art. 19.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et amortissements, forme le bénéfice net de la société.

Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital souscrit.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique pourra sous l'observation des règles y relatives et recueillant les approbations éventuellement nécessaires en vertu de la loi, verser des acomptes sur dividende.

La société pourra acquérir ses propres actions en observant toutefois à ce sujet les conditions et limitations prévues par la loi.

### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 20.** Sauf dissolution judiciaire, la dissolution de la société ne peut résulter que d'une décision prise par l'assemblée générale dans les formes prescrites pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs.

### **Disposition générale**

**Art. 21.** La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

Par dérogation à l'article 18, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2009 et par dérogation à l'article 15, la première assemblée annuelle se tiendra en 2010.

#### *Souscription - Libération*

Toutes les actions ont été souscrites par Monsieur Pierre-Laurent RIVARA, préqualifié.

Ces actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que le montant de trente et un mille euros (€ 31.000.-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article vingt-six de la loi 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à mille trois cent cinquante euros (€ 1.350.-).

*Décisions de l'actionnaire unique*

Et aussitôt l'actionnaire unique a pris les résolutions suivantes:

1) L'actionnaire unique décide de nommer un administrateur unique, à savoir:

Monsieur Pierre-Laurent RIVARA, administrateur de sociétés, né à Gênes (Italie), le 6 octobre 1962, demeurant à CH-1211 Genève 12, 6, Tour-de-Champel, Case Postale 535.

2) L'actionnaire unique décide de nommer un commissaire aux comptes, à savoir:

Monsieur Guillaume BERNARD, expert-comptable, né à Thionville (France), le 18 avril 1973, demeurant professionnellement à L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.

3) Les mandats de l'administrateur unique et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2015.

4) Le siège de la société est fixé à L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J.M. WEBER, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 2 juillet 2009. Relation: CAP/2009/2139. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 8 juillet 2009.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2009086838/236/171.

(090104174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

**Graas-Lavie et Cie, Société en Commandite simple.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 13, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 44.115.

L'an deux mille neuf, le sept mai.

Pardevant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg,

Ont comparu:

1° Madame Marcelle GRAAS-LAVIE, commerçante, née à Bône (Algérie) le 6 octobre 1944, demeurant à L-2338 Luxembourg, 3A, rue Plaetis;

2° Monsieur Nicolas GRAAS, employé, né à Lausanne (Suisse) le 2 octobre 1965, demeurant à L-2338 Luxembourg, 3A, rue Plaetis;

3° Madame Elisabeth GRAAS, employée, née à Luxembourg le 14 mai 1975, demeurant à L-1511 Luxembourg, 208, avenue de la Faïencerie.

les comparantes sub 1) et 3) étant ici représentées par Monsieur Nicolas GRAAS, prénommé,

en vertu de deux procurations sous seing privés données à Luxembourg, le 4 mai 2009.

Lesdites procurations resteront, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Lesquels comparants, agissent en leur qualité de seuls et uniques associés de la société en commandite simple familiale "GRAAS-LAVIE ET CIE" (ci-après "la Société"), avec siège social à L-2340 Luxembourg, 13, rue Philippe II, constituée suivant acte sous seing privé du 9 juin 1993, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 382 du 23 août 1993, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 44.115.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 23 mai 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1735 du 15 juillet 2008.

Les comparants déclarent se réunir en assemblée générale extraordinaire et prennent à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution:*

Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence de cinquante mille euros (EUR 50.000) pour le porter de son montant actuel de trois cent cinquante mille euros (EUR 350.000) à quatre cent mille euros (EUR 400.000) par l'émission de deux cents (200) parts sociales nouvelles sans désignation de valeur nominale.

*Souscription et Libération*

De l'accord de tous les associés, les deux cents (200) parts sociales nouvelles sont souscrites comme suit:

- Monsieur Nicolas GRAAS, prénommé, quarante parts . . . . .	40
- Madame Elisabeth GRAAS, prénommée, quarante parts . . . . .	40
- Madame Marcelle GRAAS-LAVIE, prénommée, cent vingt parts . . . . .	120
TOTAL: deux cent parts . . . . .	200

Toutes les parts ainsi souscrites sont entièrement libérées par débit à concurrence de cinquante mille euros (EUR 50.000) des comptes courants des associés respectifs existant auprès de la Société au profit des trois associés ci-avant nommés.

L'existence de tels comptes-associés créditeurs à due concurrence a été certifiée par Monsieur Jean-Marc Faber, expert-comptable à Luxembourg, par une attestation émise en date du 27 avril 2009 et qui restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

*Deuxième résolution:*

En conséquence de la résolution qui précède, l'article six des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à quatre cent mille euros (EUR 400.000) représenté par mille six cents (1.600) parts sociales sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Les parts sociales sont réparties comme suit:

Associés commanditaires:

1) Monsieur Nicolas GRAAS, prénommé, trois cent vingt parts . . . . .	320
2) Madame Elisabeth GRAAS, prénommée, trois cent vingt parts . . . . .	320

Associée commanditée:

3) Madame Marcelle GRAAS-LAVIE, prénommée, neuf cent soixante parts . . . . .	960
TOTAL: mille six cents parts . . . . .	1.600"

*Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, à raison de la présente augmentation de capital, est évalué approximativement à la somme de mille deux cents euros (EUR 1.200).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: N. GRAAS et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 14 mai 2009. LAC / 2009 /18773. Reçu soixante quinze euros € 75,-

Le Receveur (signe): SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande.

Signé par Maître Martine SCHAEFFER, en remplacement de Maître Joëlle BADEN, absente.

Luxembourg, le 9 juillet 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009086869/7241/68.

(090103537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

**Dolomies et Chaux, Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 58.523.

Les comptes annuels au 31 mars 2009 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009086741/10.

(090102415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

## HCA Luxembourg Equities, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 146.992.

### STATUTES

In the year two thousand and nine, on the thirtieth day of June.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

HCA Luxembourg Investments S.à r.l., a "société à responsabilité limitée" governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on June 12, 2009, not yet published in the Mémorial C, and whose registration with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg is currently pending, ("HCALI"),

represented by Maître Michael JONAS, lawyer residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 30 June 2009.

The above mentioned proxy, signed by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, acting in the above stated capacities, has drawn up the following articles of incorporation of a company:

#### Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration

**Art. 1. Form, Name.** There is established by the single shareholder a société à responsabilité limitée (the "Company") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, especially the law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies, as amended, by article 1832 of the Civil Code and by the present articles of incorporation (the "Articles of Incorporation").

The Company is initially composed of one single shareholder, owner of all the shares. The Company may however at any time be composed of several shareholders, but not exceeding forty (40) shareholders, notably as a result of the transfer of shares or the issue of new shares.

The Company will exist under the name of "HCA Luxembourg Equities".

**Art. 2. Registered office.** The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the director(s).

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the director(s).

In the event that in the view of the director(s) extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, it may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by one of the bodies or persons entrusted with the daily management of the Company.

**Art. 3. Object.** The object of the Company is the acquisition and holding of interests in Luxembourg and/or in foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such holdings.

The Company may provide any financial assistance to the undertakings forming part of the group of the Company such as, among others, the providing of loans and the granting of guarantees or securities in any kind or form.

The Company may also use its funds to invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form.

The Company may borrow in any kind or form and privately issue bonds, notes or similar debt instruments.

In a general fashion the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

**Art. 4. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved by decision of the single shareholder or by a decision of the general meeting voting with the quorum and majority rules provided by law.

#### Chapter II. Capital, Shares

**Art. 5. Capital.** The subscribed capital of the Company is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) divided into twelve thousand five hundred (12,500) shares, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all of which are fully paid up.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

**Art. 6. Shares.** Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of shareholders. Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation of the Company and the resolutions of the single shareholder or the general meeting of shareholders.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

The single shareholder may transfer freely its shares when the Company is composed of a single shareholder. The shares may be transferred freely amongst shareholders when the Company is composed of several shareholders. The shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the capital.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 1690 of the Civil Code.

The Company may redeem its own shares in accordance with the provisions of the law.

**Art. 7. Increase and Reduction of capital.** The subscribed capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or by a resolution of the shareholders voting with the quorum and majority rules set by these Articles of Incorporation or, as the case may be, by the law for any amendment of these Articles of Incorporation.

**Art. 8. Incapacity, Bankruptcy or insolvency of a shareholder.** The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the single shareholder or any of the shareholders does not put the Company into liquidation.

### Chapter III. Board of directors

**Art. 9. Board of directors.** The Company will be managed and administered by a board of directors (the "Board of Directors") composed of three (3) members who need not be shareholders (the "Directors").

The Board of Directors will appoint from among its members a chairman (the "Chairman"). It may also appoint a secretary, who need not be a Director and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors and of the shareholders.

The Board of Directors will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Board of Directors must be convened if any two (2) Directors so require.

The Chairman will preside at all meetings of the Board of Directors and of the shareholders (if any), except that in his absence, the Board of Directors may appoint another Director and the general meeting of shareholders may appoint any other person as chairman pro tempore by vote of the majority present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least twenty-four (24) hours' written notice of meetings of the Board of Directors shall be given in writing, by fax or by telegram. Any such notice shall specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by the consent in writing, by fax or by telegram of each Director. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

Every Board meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the Board of Directors may from time to time determine.

Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing, by fax or by telegram another Director as his proxy.

A quorum of the Board of Directors shall be the presence or the representation of a majority of the Directors holding office. Decisions will be taken by a majority of the votes of the Directors present or represented at such meeting.

One or more Directors may participate in a meeting by means of a conference call, by videoconference or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

In case of urgency, a written decision, signed by all the Directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Directors which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Directors.

**Art. 10. Minutes of meetings of the board of directors.** The minutes of any meeting of the Board of Directors will be signed by the chairman of the meeting and by the secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman and by the secretary (if any) or by any two members of the Board of Directors.

**Art. 11. Powers of the board of directors.** The Board of Directors is vested with the broadest powers (except for those powers which are expressly reserved by law to the general meeting of shareholders) to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by law or by the Articles of Incorporation to the single shareholder or the general meeting of shareholders are in the competence of the Board of Directors.

The Board of Directors may delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or agents chosen by it.

**Art. 12. Conflict of interests.** No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Directors or any officer of the Company has a personal interest in, or is a director, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any Director or officer of the Company who serves as a director, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any Director of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company, he shall make known to the Board of Directors such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such Director's interest therein shall be reported to the single shareholder or to the next general meeting of shareholders.

**Art. 13. Representation of the company.** The Company will be bound towards third parties by the joint signature of any two (2) Directors or by the sole signature of the person to whom the daily management of the Company has been delegated, within such daily management, or by the joint signatures or sole signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the Board of Directors, but only within the limits of such power.

#### Chapter IV. Meeting of shareholders

**Art. 14. General meeting of shareholders.** If the Company is composed of one single shareholder, the latter exercises the powers granted by law to the general meeting of shareholders. Articles 194 to 196 and 199 of the law of August 10<sup>th</sup>, 1915, are not applicable to that situation.

If the Company is composed of more than one (1) but less than twenty five (25) shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the director(s) to the shareholders by fax. In this latter case, the shareholders are under the obligation to, within a delay of fifteen days as from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and fax it to the Company.

Unless there is only one single shareholder, the shareholders may meet in a general meeting of shareholders upon call in compliance with Luxembourg law by the director(s), subsidiarily, by shareholders representing half the corporate capital. The notice sent to the shareholders in accordance with the law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

If all the shareholders are present or represented at a shareholders' meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing, by fax or telegram as his proxy another person who need not be a shareholder.

Shareholders' meetings, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgement of the director(s), which is final, circumstances of force majeure so require.

**Art. 15. Powers of the meeting of shareholders.** Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

Subject to all the other powers reserved to the director(s) by law or the Articles of Incorporation, it has the broadest powers to carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

**Art. 16. Procedure, Vote.** Any resolution whose purpose is to amend the present Articles of Incorporation or whose adoption is subject by virtue of these Articles of Incorporation or, as the case may be, the law to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles of Incorporation will be taken by a majority of shareholders representing at least three quarters of the capital.

Except as otherwise required by law or by the present Articles of Incorporation, all other resolutions will be taken by shareholders representing at least half of the capital.

One vote is attached to each share.

Copies or extracts of the minutes of the meeting to be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman or by any member of the director(s).

#### Chapter V. Financial year, Distribution of profits

**Art. 17. Financial year.** The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December in every year.

**Art. 18. Adoption of financial statements.** At the end of each financial year, the accounts are closed, the director(s) draws up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account, in accordance with the law.

The balance sheet and the profit and loss account are submitted to the single shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders for approval.

Each shareholder or its attorney-in-fact may peruse these financial documents at the registered office of the Company.

**Art. 19. Appropriation of profits.** From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

The single shareholder or the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholders as dividend.

Subject to the conditions fixed by law, the director(s) may pay out an advance payment on dividends. The director(s) fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

### Chapter VI. Dissolution, Liquidation

**Art. 20. Dissolution, Liquidation.** The Company may be dissolved by a decision of the single shareholder or by a decision of the general meeting voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles of Incorporation, unless otherwise provided by law.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the single shareholder or by the general meeting of shareholders, which will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company and of the expenses of liquidation, the net assets shall be distributed equally to the holders of the shares pro rata to the number of the shares held by them.

### Chapter VII. Applicable law

**Art. 21. Applicable Law.** All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Luxembourg law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies, as amended.

#### *Subscription and Payment*

The Articles of Incorporation of the Company having thus been drawn up,

Thereupon appeared Maître Michael JONAS, aforementioned, acting in his capacity as duly authorised attorney in fact of HCALI, by virtue of a proxy given on 30 June 2009.

The above mentioned proxy, signed by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The person appearing declares to subscribe in the name and on behalf of HCALI (the "Subscriber") for twelve thousand five hundred (12,500) shares, with a nominal value of one euro (EUR 1,-) each, with payment of a share premium of six hundred thirty-seven million five hundred sixty-one thousand eight hundred seventeen euro (EUR 637,561,817.-) and to make payment in full for such new shares by a contribution in kind consisting in (i) the partnership interest held by the Subscriber in HCA International Finance LLP, a limited liability partnership registered under the laws of Delaware, United States of America, having its principal place of business at 1011 Centre Road, Suite 322, Wilmington, Delaware 19805, United States of America; (ii) all the twelve thousand five hundred (12,500) shares of HCA Luxembourg 2 S.à r.l., a société à responsabilité limitée duly organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Register of Commerce and Companies under number B 129525 as well as (iii) a claim held by the Subscriber against HCA Inc., (together the "Contribution") having an aggregate value of six hundred thirty-seven million five hundred seventy-four thousand three hundred seventeen euro (EUR 637,574,317.-).

The Subscriber, acting through its attorney-in-fact, states that (i) there subsists no impediments to the free transferability of the Contribution to the Company without any restriction or limitation, and that (ii) instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contribution to the Company.

The value of the Contribution is described in a valuation report on a contribution in kind established by the Subscriber, which shall remain annexed to the present deed.

#### *Expenses*

The amount of the costs, expenses, fees and charges, of any kind whatsoever, which are due from the Company or charged to it as a result of its incorporation are estimated at approximately six thousand three hundred euro.

#### *Transitory Provisions*

The first financial year of the Company will begin on the date of formation of the Company and will end on the last day of December of 2009.

*Sole shareholder's resolutions*  
*First resolution*

The sole shareholder resolved to establish the registered office at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

*Second resolution*

The sole shareholder resolved to set at three (3) the number of Directors and further resolved to appoint the following persons as Directors for an unlimited duration:

(i) Mr John M. Franck II, Vice President, born May 17, 1962, residing at 2513 Shadow Cove, Franklin, TN 37069, Tennessee, United States of America;

(ii) Mr Ronald Lee Grubbs, Jr., Vice President, born March 27, 1961, residing at 3028 23<sup>rd</sup> Avenue South, Nashville, TN 37215, Tennessee, United States of America;

(iii) Mr Martinus Cornelis Johannes Weijermans, private employee, born August 26, 1970, residing at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who knows English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the appearing person, who is known by the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, notary, this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le trente juin.

Par devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

a comparu:

HCA Luxembourg Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée, régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, constituée conformément à l'acte du notaire soussignée, le 12 juin 2009, non encore publié au Mémorial C, et dont l'inscription au Registre de Commerce et des Sociétés est en cours ("HCALI"),

représentée par Maître Michael JONAS, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu de d'une procuration donnée le 30 juin 2009.

Laquelle procuration, signée par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

Lequel comparant agissant comme mentionné ci-dessus a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société:

**Chapitre I<sup>er</sup>. Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme, Dénomination.** Il est formé par l'associé unique une société à responsabilité limitée (la "Société") régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, par l'article 1832 du Code Civil, ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

La Société comporte initialement un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales. Elle peut cependant, à toute époque, comporter plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés, par suite notamment, de cession de parts sociales ou d'émission de parts sociales nouvelles.

La Société adopte la dénomination "HCA Luxembourg Equities".

**Art. 2. Siège social.** Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré dans tout autre endroit de la ville de Luxembourg par décision de l'/des administrateur(s).

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger par une décision de l'/des administrateur(s).

Au cas où l'/les administrateurs estimerait/aient que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social compromettent l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera régie par les lois luxembourgeoises. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par l'un des organes ou par l'une des personnes qui est en charge de la gestion journalière de la Société.

**Art. 3. Objet.** La Société a pour objet l'acquisition et la détention de participations dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut accorder toute assistance financière à des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, y compris notamment des prêts, garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit.

La Société peut employer ses fonds en investissant dans l'immobilier ou les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit.

La Société peut emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission privée d'obligations ou d'instruments de dette similaires.

D'une manière générale, elle peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles ou financières qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'associé unique ou par résolution adoptée par les associés, suivant les règles de quorum et de majorité prévues par la loi.

## Chapitre II. Capital, Parts sociales

**Art. 5. Capital social.** Le capital souscrit de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500) divisé en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-), chacune et chaque part sociale étant entièrement libérée.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des associés par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale.

**Art. 6. Parts sociales.** Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal aux bénéfices et aux actifs de la Société et une voix à l'assemblée générale des associés. La propriété d'une part sociale emporte de plein droit adhésion aux Statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique ou des associés.

Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun pris parmi eux ou en dehors d'eux.

Les cessions ou transmissions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres, si la Société a un associé unique. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, si la Société a plusieurs associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées à des non-associés que moyennant l'agrément de l'assemblée générale des associés représentant les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles aient été notifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

La Société peut racheter ses propres parts sociales conformément aux dispositions légales.

**Art. 7. Augmentation et Réduction du capital social.** Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'associé unique ou des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par ces Statuts ou, selon le cas, par la loi pour toute modification des Statuts.

**Art. 8. Incapacité, Faillite ou Déconfiture d'un associé.** L'incapacité, la faillite ou la déconfiture ou tout autre événement similaire de l'associé unique ou de l'un des associés n'entraîne pas la liquidation de la Société.

## Chapitre III. Conseil d'administration

**Art. 9. Conseil d'administration.** La Société est gérée et administrée par un conseil d'administration (ci-après le "Conseil d'Administration") composé de trois membres, associés ou non (ci-après les "Administrateurs"),

Le Conseil d'Administration choisira parmi ses membres un président (ci-après le "Président"). Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être Administrateur et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des assemblées générales des associés.

Le Conseil d'Administration se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil d'Administration doit être convoquée si deux Administrateurs le demandent.

Le Président présidera toutes les assemblées générales des associés (le cas échéant) et toutes les réunions du Conseil d'Administration, mais en son absence le Conseil d'Administration désignera un autre Administrateur ou l'assemblée générale des associés, tout autre personne, à la majorité des personnes présentes ou représentées comme président pro tempore.

Avis écrit de toute réunion du Conseil d'Administration sera donné à tous les Administrateurs par écrit, par télécopieur ou par télégramme au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence ou avec l'accord de tous ceux qui ont droit d'assister à cette réunion. La convocation indiquera le lieu, la date et l'heure de la réunion et

en contiendra l'ordre du jour ainsi qu'une indication des affaires à traiter. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment par écrit, par télécopieur ou par télégramme de chaque Administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminé dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

Toute réunion du Conseil d'Administration se tiendra au Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil d'Administration peut de temps en temps déterminer.

Tout Administrateur pourra se faire représenter aux réunions du Conseil d'Administration en désignant par écrit, par télécopieur ou par télégramme un autre Administrateur comme son mandataire.

Le Conseil d'Administration ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des Administrateurs est présente ou représentée. Les décisions sont prises à la majorité des voix des Administrateurs présents ou représentés lors de la réunion.

Un ou plusieurs Administrateurs peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. Une telle participation sera considérée comme équivalant à une présence physique à la réunion.

En cas d'urgence, une décision écrite signée par tous les Administrateurs est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs Administrateurs.

**Art. 10. Procès-verbaux des réunions du conseil d'administration.** Les procès-verbaux de toute réunion du Conseil d'Administration seront signés par le président de la réunion et par le secrétaire (s'il y en a un). Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le Président et par le secrétaire (s'il y en a un) ou par deux membres du Conseil d'Administration.

**Art. 11. Pouvoirs du conseil d'administration.** Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles pour la réalisation de l'objet social de la Société, à l'exception de ceux qui sont expressément conférés par la loi à l'assemblée générale. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément par la loi ou par les Statuts à l'associé unique ou aux associés sont de la compétence du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration peut conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions déterminées, permanentes ou temporaires, à des personnes ou agents de son choix.

**Art. 12. Conflit d'intérêts.** Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs Administrateurs ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront administrateur, associé, membre, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un Administrateur ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplira en même temps des fonctions d'administrateur, associé, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou opération.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un Administrateur ou fondé de pouvoirs aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, il en avisera le Conseil d'Administration et il ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel de l'Administrateur ou du fondé de pouvoirs seront portés à la connaissance de l'associé unique ou des associés au prochain vote par écrit ou à la prochaine assemblée générale des associés.

**Art. 13. Représentation de la société.** Vis à vis des tiers, la Société sera engagée par la signature conjointe de deux (2) Administrateurs, ou par la signature individuelle de la personne à laquelle la gestion journalière de la Société a été déléguée, dans le cadre de cette gestion journalière, ou par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil d'Administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

#### Chapitre IV. Assemblée générale des associés

**Art. 14. Assemblée générale des associés.** Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la loi à l'assemblée générale des associés. Dans ce cas les articles 194 à 196 ainsi que 199 de la loi du 10 août 1915 ne sont pas applicables.

Si la Société comporte plus d'un (1) mais pas plus de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés peuvent être prises par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par l'/les administrateur(s) aux associés par télécopie. Dans ce dernier cas les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer par télécopie à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent se réunir en assemblées générales conformément aux conditions fixées par la loi sur convocation de l'/des administrateur(s), ou à défaut, par des associés représentant la moitié

du capital social. La convocation envoyée aux associés en conformité avec la loi indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée et elle contiendra l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi qu'une indication des affaires qui y seront traitées.

Au cas où tous les associés sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par télécopieur ou par télégramme un mandataire, lequel peut ne pas être associé.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par l'/les administrateur(s).

**Art. 15. Pouvoirs de l'assemblée générale.** Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Sous réserve de tous autres pouvoirs réservés à l'/aux administrateur(s) en vertu de la loi ou des Statuts, elle a les pouvoirs les plus larges pour décider ou ratifier tous actes relatifs aux opérations de la Société.

**Art. 16. Procédure - Vote.** Toute décision dont l'objet est de modifier les présents Statuts ou dont l'adoption est soumise par les présents Statuts, ou selon le cas, par la loi, aux règles de quorum et de majorité fixée pour la modification des Statuts, sera prise par une majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital.

Sauf disposition contraire de la loi ou des présents Statuts, toutes les autres décisions seront prises par les associés représentant la moitié du capital social.

Chaque part sociale donne droit à une voix.

Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée à produire en justice ou ailleurs sont signés par le président ou par un membre du Conseil d'Administration.

#### Chapitre V. Année sociale, Répartition des bénéfices

**Art. 17. Année sociale.** L'année sociale de la Société commence le premier jour de janvier et finit le dernier jour de décembre de chaque année.

**Art. 18. Approbation des comptes annuels.** A la fin de chaque année sociale, les comptes sont arrêtés et le Conseil d'Administration dresse un inventaire des biens et des dettes et établit le bilan ainsi que le compte des profits et pertes conformément à la loi.

Les comptes annuels sont soumis à l'approbation de l'associé unique ou, suivant le cas, des associés.

Tout associé ou son mandataire, peut prendre au siège social communication de ces documents financiers.

**Art. 19. Affectation des bénéfices.** Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5 %) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

L'associé unique ou les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Ils peuvent décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux associés comme dividendes.

L'/Les administrateur(s) peut/peuvent procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Il/ils déterminera/ont le montant ainsi que la date de paiement de ces acomptes.

#### Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

**Art. 20. Dissolution, Liquidation.** La Société peut être dissoute par une décision de l'associé unique ou des associés délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des Statuts, sauf dispositions contraires de la loi.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'associé unique ou les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et de tous les frais de liquidation, l'actif net sera réparti équitablement entre tous les associés au prorata du nombre de parts sociales qu'ils détiennent.

#### Chapitre VII. Loi applicable

**Art. 21. Loi applicable.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront réglées conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

##### *Souscription et Paiement*

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, est alors intervenu Maître Michael JONAS, prénommé, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de HCALI, en vertu d'une procuration remise le 30 juin 2009.

La procuration mentionnée ci-dessus, signé par la personne présente et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant déclare souscrire, au nom et pour le compte de HCALI (le "Souscripteur"), à douze mille cinq cents (12.500) parts sociales, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-) par part sociale, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de six cent trente-sept millions cinq cent soixante et un mille huit cent dix-sept euros (EUR 637.561.817,-) et libérer intégralement ces parts sociales souscrites par un apport en nature consistant en la (i) la participation détenue par le Souscripteur dans HCA International Finance LLP, un limited liability partnership enregistré au Delaware, États-Unis, ayant siège principal à 1011 Centre Road, Suite 322, Wilmington, Delaware 19805, United States of America; (ii) toutes les douze mille cinq cent (12.500) parts sociales de HCA Luxembourg 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés au numéro B 129525 ainsi qu' (iii) une créance détenue par le Souscripteur à l'encontre de HCA Inc. ("Apport") ayant une valeur totale de six cent trente-sept millions cinq cent soixante-quatorze mille trois cent dix-sept euro (EUR 637.574.317).

Le Souscripteur, agissant par le biais de son mandataire, déclare (i) qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert de l'Apport à la Société et (ii) que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de l'Apport à la Société.

La valeur de l'Apport est décrite dans un rapport d'évaluation sur l'apport en nature établi par le Souscripteur, lequel restera annexé au présent acte.

*Résolutions de l'associé unique  
Première Résolution*

L'associé unique a décidé d'établir le siège social à 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

*Deuxième Résolution*

L'associé unique a décidé de fixer à trois (3) le nombre d'Administrateurs et a également décidé de nommer les personnes suivantes comme Administrateurs pour une période indéterminée:

(i) Mr John M. Franck II, Vice Président, né le 17 mai 1962, résidant à 2513 Shadow Cove, Franklin, TN 37069, Tennessee, États-Unis d'Amérique;

(ii) Mr Ronald Lee Grubbs, Jr., Vice Président, né le 27 mars 1961, résidant à 3028 23<sup>rd</sup> Avenue South, Nashville, TN 37215, Tennessee, États-Unis d'Amérique;

(iii) Mr Martinus Cornelis Johannes Weijermans, employé privé, né le 26 août 1970, de résidence professionnelle à 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. JONAS, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 6 juillet 2009. Relation: EAC/2009/7870. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 09 JUIL. 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009086840/239/481.

(090104375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

**Paradigm Luxembourg S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 146.739.

In the year two thousand and nine, on the twenty-ninth of June.

Before the undersigned Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem, Grand-Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Ms. Angélique Badot, LL.M., professionally residing in Luxembourg,

acting as representative of the general partner of "Paradigm Luxembourg S.C.A.", a company established and existing in Luxembourg under the form of a société en commandite par actions, having its registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, not yet recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register,

pursuant to a resolution of the general partner of the Company dated 29 June 2009.

A copy of the minutes of said meeting, initialled "ne varietur" by the appearing person and the notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing person, acting in said capacity, has requested the undersigned notary to state her declarations as follows:

1) The Company has been incorporated pursuant to a notarial deed on 22 June 2009, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

2) The subscribed share capital of the Company was set at fifty thousand US Dollars (USD 50,000.-) represented by fourteen million (14,000,000) Class A shares without expressed par value.

3) Pursuant to article 7.3.1 of the articles of incorporation of the Company, the authorised share capital is set at one hundred fifty thousand US Dollars (USD 150,000.-), consisting of seventeen million and six (17,000,006) Class A Shares and twenty-five million (25,000,000) Class B Shares, all without expressed par value. The general partner of the Company is authorised to issue shares without reserving for the existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares issued.

4) In its meeting of 29 June 2009, the general partner of the Company, being Paradigm Luxembourg Holdings S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B, number 127730, has decided to increase the share capital of the Company within the authorised share capital up to fifty-four thousand eighty-two US Dollars (USD 54,082.-), through the issue of one million one hundred forty-three thousand three hundred thirty (1,143,330) Class B Shares of the Company without expressed par value.

5) All of the one million one hundred forty-three thousand three hundred thirty (1,143,330) Class B Shares have been subscribed and fully paid-up through contributions in kind consisting of one million one hundred forty-three thousand three hundred thirty (1,143,330) shares of Paradigm B.V., a private company with limited liability, organised under the laws of the Netherlands, with corporate seat in Amsterdam, the Netherlands, and address at 1082 AG Amsterdam, Reimersbeek 2, the Netherlands, number B.V. 1.071.704, registered with the Dutch trade register under number 23092424. The details of each of the subscriptions have been provided in the resolutions taken on 29 June 2009 by the general partner of the Company.

All of the contributions have been valued at a total aggregate amount of eight million four hundred forty-nine thousand two hundred eight US Dollars seventy cents (USD 8,449,208.70) out of which four thousand eighty-two US Dollars (USD 4,082.-) have been allocated to the share capital of the Company and eight million four hundred forty five thousand one hundred twenty-six US Dollars seventy cents (USD 8,445,126.70) have been allocated to the share premium.

The general partner of the Company acknowledged in its resolutions taken on 29 June 2009 that in accordance with the provisions of article 26-1 and 32-1(5) of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, a report on the contributions in kind has been drawn up on 27 June 2009 by "Grant Thornton Lux Audit S.A.", réviseur d'entreprises, with professional address at 83, rue Pafebruch, L-8308 Capellen.

The conclusion of said report is the following:

"Based on our work, no facts came to our attention which will make us believe that the global value of the contribution in kind is not at least corresponding to the number of shares to be issued and the par value of the Company's shares and the allocation to the share premium account."

In accordance with article 7.1.3 of the articles of incorporation of the Company, the general partner has decided to suppress the preferential right of the existing shareholders to subscribe the newly issued shares.

Evidence of the existence and of the value of the contributions in kind has been produced to the undersigned notary.

As a consequence of such increase of the share capital of the Company, the entire article 7.1.1. of the articles of association is amended and shall now read as follows:

" **7.1.1.** The Company's issued share capital is set at fifty four thousand eighty-two US dollars (USD 54,082.-) consisting of fourteen million (14,000,000) Class A Shares and one million one hundred forty-three thousand three hundred thirty (1,143,330) Class B Shares, without designation of a par value."

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately four thousand euro.

Whereof this deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing person, this deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by its name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary this deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le vingt-neuf juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Madame Angélique BADOT, LL.M., demeurant professionnellement au Luxembourg,

agissant en sa qualité de représentante de l'actionnaire commandité de "Paradigm Luxembourg S.C.A.", une société constituée et existant au Luxembourg sous la forme d'une société en commandite par actions, ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, non encore inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

conformément aux résolutions de l'actionnaire commandité de la Société prises en date du 29 juin 2009.

Une copie du procès-verbal de la réunion, après avoir été paraphée "ne varietur" par la comparante et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante, agissant en la qualité ci-dessus indiquée, a demandé au notaire instrumentant de documenter ses déclarations comme suit:

1) La Société a été constituée par un acte notarié le 22 juin 2009, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

2) Le capital souscrit de la Société a été fixé à cinquante mille US Dollars (USD 50.000.-) représenté par quatorze millions (14.000.000) d'actions de Catégorie A sans désignation de valeur nominale.

3) Selon l'article 7.3.1 des statuts de la Société, le capital autorisé est fixé à cent cinquante mille US Dollars (USD 150.000) représenté par dix-sept millions six (17.000.006) actions de catégorie A et vingt-cinq millions (25.000.000) d'actions de catégorie B, toutes sans désignation de valeur nominale. L'actionnaire commandité de la Société est autorisé à supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants.

4) Lors de sa réunion du 29 juin 2009, l'Actionnaire Commandité de la Société, étant Paradigm Luxembourg Holdings, S.à r.l., une société constituée selon les lois de Luxembourg, avec siège social au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 127730, a décidé d'augmenter le capital social de la Société dans les limites du capital autorisé à cinquante-quatre mille quatre-vingt-deux US Dollars (USD 54.082.-) par l'émission d'un million cent quarante-trois mille trois cent trente (1.143.330) nouvelles actions de Catégorie B de la Société, sans désignation de valeur nominale.

5) L'intégralité des un million cent quarante-trois mille trois cent trente (1.143.330) nouvelles actions de Catégorie B a été souscrite et libérée par un apport en nature d'un million cent quarante-trois mille trois cent trente (1.143.330) actions de Paradigm B.V., une société privée avec responsabilité limitée, organisée sous les lois des Pays-Bas, avec siège social à Amsterdam, les Pays-Bas, et ayant son siège social à 1082 AG Amsterdam, Reimersbeek 2, les Pays-Bas, numéro B.V. 1.071.704, inscrite au registre de commerce néerlandais sous le numéro 23092424. Les détails de chacune des souscriptions ont été apportés dans les résolutions prises le 29 Juin 2009 par l'actionnaire commandité de la Société.

L'ensemble des apports est évalué à huit millions quatre cent quarante neuf mille deux cent huit US Dollars soixante-dix cents (USD 8.449.208,70) dont quatre mille quatre-vingt-deux US Dollars (USD 4.082.-) sont affectés au capital social de la Société et huit millions quatre cent quarante-cinq mille cent vingt-six US Dollars soixante-dix cents (8.445.126,70) sont affectés à la prime d'émission.

L'actionnaire commandité de la Société a reconnu dans ses résolutions en date du 29 juin 2009 que conformément aux articles 26-1 et 32-1(5) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, un rapport sur les apports en nature a été rédigé le 27 juin 2009, par "Grant Thornton Lux Audit S.A.", réviseur d'entreprises, avec adresse professionnelle à 83, rue Pafebruch L-8308 Capellen.

La conclusion du rapport est la suivante:

"Sur base de notre travail réalisé, aucun fait est venu à notre attention, qui nous ferait penser que la valeur globale de l'apport en nature n'est pas au moins équivalent au nombre d'actions devant être émises et la valeur nominale des actions de la Société et de l'affectation à la prime d'émission".

Selon l'article 7.1.3. des statuts de la Société, l'actionnaire commandité a décidé de supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants.

La preuve de l'existence et de la valeur de l'apport en nature a été produite au notaire soussigné.

Suite à cette augmentation du capital social de la Société, l'intégralité de l'article 7.1.1. des statuts est modifiée et aura désormais la teneur suivante:

" **7.1.1.** Le capital social émis de la Société est de cinquante-quatre mille quatre-vingt-deux US Dollars (USD 54.082.-) représenté par quatorze millions (14.000.000) d'Actions de Catégorie A et un million cent quarante-trois mille trois cent trente (1.143.330) Actions de Catégorie B, sans désignation de valeur nominale."

69004

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à environ quatre mille euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, cette personne a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A.BADOT, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 01 juillet 2009. Relation: EAC/2009/7612. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

*Le Receveur (signé): SANTIONI.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 06 juillet 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009086864/239/138.

(090103610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

---

**Randstad Recruitment & Selection S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 82.565.

Lors de l'assemblée générale ordinaire reportée tenue en date du 16 mai 2008, les actionnaires ont décidé de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers, avec siège social au 400, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg, en tant que commissaire, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2008 et qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009085313/13.

(090101887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2009.

---

**East Investments Holding Company s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 110.669.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

East Investments Holding Company S.à r.l.

Joanne Fitzgerald

Gérante

Référence de publication: 2009086147/13.

(090103090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**MGP Asia (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 107.241.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MGP Asia (Lux) S.à r.l.  
Joanne Fitzgerald  
Gérante

Référence de publication: 2009086149/13.

(090103083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**MGP Asia Japan LLC Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 119.640.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MGP Asia Japan LLC Holdings S.à r.l.  
Joanne Fitzgerald  
Gérante

Référence de publication: 2009086150/13.

(090103070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**MGP Asia Japan TMK 4 Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 137.155.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MGP Asia Japan TMK 4 Holdings S.à r.l.  
Joanne Fitzgerald  
Gérante

Référence de publication: 2009086154/13.

(090103052) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**MGP Asia (Lux) III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 128.964.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MGP Asia (Lux) III S.à r.l.  
Joanne Fitzgerald  
Gérante

Référence de publication: 2009086155/13.

(090103049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**MGP Japan Core Plus (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: JPY 2.334.720,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 117.656.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MGP Japan Core Plus (Lux) S.à r.l.  
Joanne Fitzgerald  
Gérante

Référence de publication: 2009086156/13.

(090103047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**MGP Japan Core Plus LLC Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: JPY 2.334.720,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 117.657.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MGP Japan Core Plus LLC Holding S.à r.l.  
Joanne Fitzgerald  
Gérante

Référence de publication: 2009086157/13.

(090103043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**MGP Japan Core Plus TMK Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: JPY 2.334.720,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 117.658.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MGP Japan Core Plus TMK Holdings S.à r.l.  
Joanne Fitzgerald  
Gérante

Référence de publication: 2009086158/13.

(090103042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**Sèvres II S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.  
R.C.S. Luxembourg B 120.013.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009086166/10.

(090102634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**MGP Japan Core Plus TMK 2 Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: JPY 2.334.800,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 124.151.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MGP Japan Core Plus TMK 2 Holdings S.à r.l.  
Joanne Fitzgerald  
Gérante

Référence de publication: 2009086159/13.

(090103038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**MGP Japan Core Plus TMK 3 Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: JPY 2.334.800,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 125.897.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MGP Japan Core Plus TMK 3 Holdings S.à r.l.  
Joanne Fitzgerald  
Gérante

Référence de publication: 2009086160/13.

(090103037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**MGP Japan Core Plus TMK 4 Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: JPY 2.334.800,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 136.704.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MGP Japan Core Plus TMK 4 Holdings S.à r.l.  
Joanne Fitzgerald  
Gérante

Référence de publication: 2009086161/13.

(090103033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**Sèvres I S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.  
R.C.S. Luxembourg B 119.774.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009086167/10.

(090102628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**MGP Japan Core Plus TMK 5 Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: JPY 2.334.800,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 137.224.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MGP Japan Core Plus TMK 5 Holdings S.à r.l.  
Joanne Fitzgerald  
Gérante

Référence de publication: 2009086162/13.

(090103032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**Perth Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.  
R.C.S. Luxembourg B 136.505.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2009.

*Pour Perth Holdings S.à r.l.*

Signature

Référence de publication: 2009086163/12.

(090102660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**SHRM Corporate Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 78.100.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 Juin 2009.

*Pour SHRM Corporate Services S.à r.l.*

Signature

Référence de publication: 2009086164/12.

(090102657) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**SHRM Real Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 125.209.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 Juin 2009.

*Pour SHRM Real Estate S.à r.l.*

Signature

Référence de publication: 2009086165/12.

(090102652) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**Sèvres III S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue du Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 119.773.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009086170/10.

(090102623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**Havana Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 102.117.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009086171/10.

(090102745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**Ecom, Société Anonyme.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 61.067.

Le Bilan au 31/12/2008 a été déposé au Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2009.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2009086173/12.

(090103202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**Frohboesestrasse S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 110.124.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sandra Calvaruso.

Référence de publication: 2009086174/10.

(090102944) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**Dachstein S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 115.721.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sandra Calvaruso.

Référence de publication: 2009086176/10.

(090102940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**EECF Beta Manager, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 119.974.

---

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour EECF Beta Manager*

Représentée par M. Stéphane Hépineuze

*Administrateur Mid Europa*

Référence de publication: 2009086433/12.

(090102485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**CLS Sweden S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 125.150.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sandra Calvaruso.

Référence de publication: 2009086178/10.

(090102938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**CLS Palisade S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 125.155.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sandra Calvaruso.

Référence de publication: 2009086180/10.

(090102934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**CLS Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 125.184.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sandra Calvaruso.

Référence de publication: 2009086182/10.

(090102930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**Argentius Select Fund II, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé (en liquidation).**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 131.384.

---

Le bilan au 18 mars 2009 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Un mandataire*

Signatures

Référence de publication: 2009086636/12.

(090103076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**Argentius Select Fund III, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé (en liquidation).**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 131.387.

---

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Un mandataire*

Signatures

Référence de publication: 2009086638/12.

(090103079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**Argentius Select Fund III, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé (en liquidation).**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 131.387.

---

Le bilan au 18 mars 2009 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Un mandataire*

Signatures

Référence de publication: 2009086640/12.

(090103081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**Valortis Select Fund II, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé (en liquidation).**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 131.396.

---

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Un mandataire*

Signatures

Référence de publication: 2009086648/12.

(090103087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**Valortis Select Fund II, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé (en liquidation).**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 131.396.

---

Le bilan au 18 mars 2009 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Un mandataire*

Signatures

Référence de publication: 2009086653/12.

(090103089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**Valortis Select Fund III, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé (en liquidation).**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 131.385.

---

Le bilan au 18 mars 2009 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Un mandataire*

Signatures

Référence de publication: 2009086656/12.

(090103095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**New Millennium, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 71.256.

---

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*New Millennium*

Sanpaolo Bank S.A.

*Banque Domiciliataire*

Signatures

Référence de publication: 2009086658/13.

(090103104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**Minorco, Société Anonyme.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 12.139.

---

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Signature

*Administrateur/Gérant*

Référence de publication: 2009086660/12.

(090102850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**Anglo Operations (International) Limited, Société Anonyme.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.  
R.C.S. Luxembourg B 68.630.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Signature  
*Administrateur/Gérant*

Référence de publication: 2009086661/12.

(090102852) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**Anglo Diamond Investments, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.  
R.C.S. Luxembourg B 102.448.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Signature  
*Administrateur/Gérant*

Référence de publication: 2009086662/12.

(090102853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**Cbel+ 1 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.  
R.C.S. Luxembourg B 114.070.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2009086680/11.

(090102884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**Anglo American Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.  
R.C.S. Luxembourg B 69.788.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Signature  
*Administrateur/Gérant*

Référence de publication: 2009086663/12.

(090102856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**Anglo American Investments 6, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.  
R.C.S. Luxembourg B 122.491.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Signature

*Administrateur/Gérant*

Référence de publication: 2009086664/12.

(090102858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**Jupiter Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 62.548.

---

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Signature

*Administrateur/Gérant*

Référence de publication: 2009086666/12.

(090102861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**Anglo Coal North China Exploration, Société Anonyme.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 30.055.

---

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Signature

*Administrateur/Gérant*

Référence de publication: 2009086669/12.

(090102863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**Anglo Coal CMC 1, Société Anonyme.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 90.365.

---

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Signature

*Administrateur/Gérant*

Référence de publication: 2009086671/12.

(090102865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**Anglo Loma Investments, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 111.827.

---

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Signature

*Administrateur/Gérant*

Référence de publication: 2009086674/12.

(090102867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

---

**Anglo South America Investments, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 111.826.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Signature

Administrateur/Gérant

Référence de publication: 2009086676/12.

(090102869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

**Paragone Investment 2 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 146.963.

## STATUTES

In the year two thousand and nine, on the twenty-fifth day of June.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

## THERE APPEARED:

Paragone Investment S.à r.l., a Société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 7A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg and whose the registration with the Luxembourg Trade and Company Register is pending.

here represented by Regis Galiotto, jurist, with professional address at 15, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg by virtue of a proxy given on June 25, 2009

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

**Chapter I.- Form, Name, Registered Office, Object, Duration.****Art. 1. Form.**

There is formed a private limited liability company (hereafter the "Company"), which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of association (hereafter the "Articles").

The Company is initially composed of one single shareholder (hereafter the "Shareholder"), subscriber of all the shares. The Company may however at any time be composed of several Shareholders, but not exceeding forty (40) Shareholders, notably as a result of the transfer of shares or the issue of new shares.

**Art. 2. Object.**

The purpose of the Company is the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever, including partnerships. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant security interests in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against creditors, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly further or relate to its purpose.

**Art. 3. Duration.**

The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4. Name.**

The Company will have the name of "Paragone Investment 2 S.a r.l."

**Art. 5. Registered Office.**

The registered office of the Company is established in Luxembourg-city.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the Manager or in case of plurality of Managers, by a decision of the Board of Managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Chapter II.- Capital, Shares.****Art. 6. Subscribed capital.**

6.1. The share capital is set at one hundred twenty-five thousand Sterling Pounds (GBP 125,000.-), represented by one hundred twenty-five thousand (125,000) shares of one Sterling Pound (GBP 1.-) each, all subscribed and fully paid up.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

6.2. The Manager or, in case of plurality of Managers, the Board of Managers is further authorised and empowered to issue convertible bonds or assimilated instruments or bonds with subscription rights or to issue any debt financial instruments convertible into shares under the conditions to be set by the Manager or, in case of plurality of Managers, the board of managers, provided however that these bonds or instruments are not be issued to the public and that upon conversion, article 189 of the law of 10th August 1915, as amended, on commercial companies, will be complied with.

**Art. 7. Increase and Reduction of capital.**

The capital may be changed at any time by a decision of the single Shareholder or by a decision of the Shareholders' meeting voting with the quorum and majority rules set out by article 18 of these Articles, or, as the case may be, by the Law for any amendment to these Articles.

**Art. 8. Shares.**

Each share confers an identical voting right at the time of decisions taking.

The shares are freely transferable among the Shareholders.

Shares may not be transferred inter vivos to non-members unless members representing at least three-quarters of the corporate capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Otherwise it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the amended and restated law on commercial companies.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admit only one owner for each of them.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 1690 of the Civil Code.

The Company may redeem its own shares in accordance with the provisions of the Law.

**Art. 9. Incapacity, Bankruptcy or insolvency of a shareholder.**

The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

**Chapter III.- Manager(s).****Art. 10. Manager(s), Board of managers.**

The Company is managed by one or several managers (hereinafter each a "Manager"). If several Managers have been appointed, they will constitute a Board of Managers.

The Managers need not to be Shareholders. The Managers may be removed at any time, with or without legitimate cause, by a resolution of Shareholders holding a majority of votes.

Each Manager will be elected by the single Shareholder or by the Shareholders' meeting, which will determine their number and the duration of their mandate. They may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the single Shareholder or by a resolution of the Shareholders' meeting.

**Art. 11. Powers of the manager(s).**

In dealing with third parties, the Manager or the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Manager or Board of Managers.

Towards third parties, the Company shall be bound by the sole signature of its single Manager or, in case of plurality of Managers, by the joint signature of any two Managers of the Company.

If the managers are temporarily unable to act, the Company's affairs may be managed by the sole Shareholder or, in case the Company has several Shareholders, by the Shareholders acting under their joint signatures.

The Manager or Board of Managers shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxy-holders, selected from its members or not either Shareholders or not.

**Art. 12. Day-to-day management.**

The Manager or Board of Managers may delegate the day-to-day management of the Company to one or several Manager(s) and will determine the Manager's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency. It is understood that the day-to-day management is limited to acts of administration and thus, all acts of acquisition, disposition, financing and refinancing have to obtain the prior approval from the Board of Managers.

**Art. 13. Meetings of the board of managers.**

The Board of Managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among Managers present at the meeting.

The Board of Managers may elect a secretary from among its members.

The meetings of the Board of Managers are convened by the chairman, the secretary or by any two managers. The Board of Managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

A manager may be represented by another member of the Board of Managers.

The Board of Managers can only validly debate and make decisions if a majority of its members is present or represented by proxies. Any decisions made by the Board of Managers shall require a simple majority of the Managers, present or represented. In case of ballot, the chairman of the meeting has a casting vote.

In case of a conflict of interest as defined in article 15 below, the quorum requirement shall apply without taking into account the affected Manager or Managers.

If, for unforeseen circumstances, a Manager is not able to be present at a meeting of the Board of Managers, they have, by way of exception, the option to attend by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting.

The Board of Managers meeting shall be held at least every six months in Luxembourg.

**Art. 14. Liability - Indemnification.**

The Board of Managers assumes, by reason of its position, no personal liability in relation to any commitment validly made by it in the name of the Company.

The Company shall indemnify any Manager or officer and his heirs, executors and administrators, against any damages or compensations to be paid by him/her or expenses or costs reasonably incurred by him/her, as a consequence or in connection with any action, suit or proceeding to which he/she may be made a party by reason of his/her being or having been a Manager or officer of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he/she is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he/she shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence, fraud or wilful misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which such Manager or officer may be entitled.

**Art. 15. Conflict of interests.**

No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a Manager, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any Manager or officer of the Company who serves as a Manager, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any Manager of the Company may have any personal interest in any transaction conflicting with the interest of the Company, he shall make known to the Board of Managers such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such Manager's or officer's interest therein shall be reported to the single Shareholder or to the next general meeting of Shareholders.

#### **Chapter IV.- Shareholder(s).**

##### **Art. 16. General meeting of shareholders.**

If the Company is composed of one single Shareholder, the latter exercises the powers granted by law to the general meeting of Shareholders.

If the Company is composed of no more than twenty-five (25) Shareholders, the decisions of the Shareholders may be taken by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the Board of Managers to the shareholders by registered mail. In this latter case, the Shareholders are under the obligation to, within a delay of fifteen days as from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and mail it to the Company.

The Shareholders may or, if their number exceeds twenty-five, shall meet in a general meeting of Shareholders upon call in compliance with Luxembourg law by the Board of Managers, failing which by the supervisory board, if it exists, failing which by Shareholders representing half the corporate capital. The notice sent to the Shareholders in accordance with the law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

If all the Shareholders are present or represented at a Shareholders' meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A Shareholder may act at any meeting of the Shareholders by appointing in writing, by fax or telegram as his proxy another person who need not be a Shareholder.

Shareholders' meetings, including the annual general meeting have to be held in Luxembourg. However, it may be held abroad if, in the judgment of the Board of Managers, which is final, circumstances of "force majeure" so require.

##### **Art. 17. Powers of the meeting of shareholders.**

Any regularly constituted meeting of Shareholders of the Company represents the entire body of Shareholders.

Subject to all the other powers reserved to the Board of Managers by law or the Articles and subject to the object of the Company, it has the broadest powers to carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

##### **Art. 18. Procedure, Vote.**

Any resolution whose purpose is to amend the present Articles or whose adoption is subject by virtue of these Articles or, as the case may be, the Law, to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles including any amendment to the rights attached to the various share classes will be taken by a majority of Shareholders representing at least three quarters of the capital in each share class, respectively.

If this quorum is not attained at a first meeting, the Shareholders are immediately convened by registered letters to a second meeting.

At this second meeting, decisions will be taken at the majority of voting Shareholders in each share class respectively, whatever majority of capital be represented.

Except as otherwise required by law or by the present Articles of Incorporation, all other resolutions will be taken by Shareholders representing at least half of the capital in each share class, respectively.

One vote is attached to each share.

#### **Chapter V.- Financial year, Distribution of profits.**

##### **Art. 19. Financial year.**

The Company's accounting year starts on January 1<sup>st</sup> and ends on December 31<sup>st</sup> of each year.

##### **Art. 20. Adoption of financial statements.**

At the end of each accounting year, the Company's accounts are established and the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

The balance sheet and the profit and loss account are submitted to the single Shareholder or, as the case may be, to the general meeting of Shareholders for approval.

Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

##### **Art. 21. Appropriation of profits.**

The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent (5%) of the net profit will be transferred to the statutory reserve. This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The balance is at the disposal of the shareholders.

The excess is distributed among the Shareholders. However, the Shareholders may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve and interim dividends if any, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

**Art. 22. Interim dividends.**

Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- Interim accounts are established by the manager or the Board of Managers;
- These accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve;
- The decision to pay interim dividends is taken by the Manager or the Board of Managers;
- The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened and once five percent (5%) of the net profit of the current year has been allocated to the statutory reserve.

**Chapter VI.- Dissolution, Liquidation.**

**Art. 23. Dissolution, Liquidation.**

At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the Shareholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

**Chapter VII.- Applicable law.**

**Art. 24. Applicable Law.**

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

*Transitory provisions*

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2009.

*Subscription - Payment*

All the one hundred twenty five thousand (125,000) shares with a par value of one Sterling Pound (GBP 1.-) each, have been subscribed by Paragone Investment S.à r.l., prenamed.

All the shares have been fully paid in cash, so that the amount of one hundred twenty-five thousand Sterling Pounds (GBP 125,000.-) is at the disposal of the Company, as has been proven to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

*Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at 2,500.- Euros.

*Resolution of the sole shareholder*

The sole shareholder resolves to:

1. Fix the number of Managers at 3.
2. Appoint the following as:

- *Category A Manager:*

\* Mrs Lisa Stone, with professional address at 2 More London Riverside, London, SE1 2AP, United Kingdom.

- *Category B Managers:*

\* Mrs Nadia Dziwinski, with professional address at 7A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg; and

\* Mr François Champon, with professional address at 7A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg.

The duration of the managers' mandate is unlimited.

3. Fix the address of the Company at 7A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg.

*Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le vingt-cinq juin.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg.

#### A COMPARU:

Paragone Investment S.à r.l., une Société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg et dont l'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés est en cours.

Représentée par Regis Galiotto, juriste, avec adresse professionnelle 15, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 25 juin 2009.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

### **Chapitre I<sup>er</sup> . Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée.**

#### **Art. 1<sup>er</sup> . Forme.**

Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après "la Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après "la Loi"), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après "les Statuts").

La Société comporte initialement un associé unique (ci-après "l'Associé"), propriétaire de la totalité des parts sociales. Elle peut cependant, à toute époque, comporter plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés, par suite notamment, de cession ou transmission de parts sociales ou de création de parts sociales nouvelles.

#### **Art. 2. Objet.**

La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée, y compris des sociétés de personnes. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

#### **Art. 3. Durée.**

La Société est constituée pour une durée illimitée.

#### **Art. 4. Dénomination.**

La Société a comme dénomination "Paragone Investment 2 S.à r.l."

#### **Art. 5. Siège social.**

Le siège social est établi à Luxembourg-ville.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du Gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

## Chapitre II.- Capital, Parts sociales.

### Art. 6. Capital souscrit.

Le capital social est fixé à cent vingt-cinq milles Livres Sterling (GBP 125.000,-) représenté par cent vingt-cinq milles (125.000) actions d'une valeur nominale de une Livre Sterling (GBP 1.-) chacune, entièrement souscrites et libérées.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des actionnaires par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale.

6.2. Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance seront de plus autorisés et habilités à émettre des obligations convertibles ou des instruments assimilés ou des obligations avec droits de souscription ou d'émettre tout instruments financiers convertibles en parts sociales à des conditions établies par le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, par le conseil de gérance, pour autant cependant que ces obligations ou instruments ne soient pas émis au public et que au moment de la conversion, l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, tel que modifié, soit respecté.

### Art. 7. Augmentation et Diminution du capital social.

Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'associé unique ou des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par ces Statuts ou, selon le cas, par la loi pour toute modification des Statuts.

### Art. 8. Parts sociales.

Chaque part sociale confère un droit de vote identique lors de la prise de décisions.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de Parts Sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des Associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Pour le reste, il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales.

Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

La cession de Parts Sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles aient été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

La Société peut racheter ses propres parts sociales conformément aux dispositions légales.

### Art. 9. Incapacité, Faillite ou Déconfiture d'un associé.

La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

## Chapitre III.- Gérant(s).

### Art. 10. Gérants, conseil de gérance.

La Société est gérée par un ou plusieurs Gérants. Si plusieurs Gérants sont nommés, ils constitueront un Conseil de Gérance. Les membres peuvent ou non être répartis en deux catégories, nommés respectivement "Gérants de catégorie A" et "Gérants de catégorie B".

Les Gérants ne doivent pas être associés. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification légitime, par une décision des associés représentant une majorité des voix.

Chaque Gérant sera nommé par l'associé unique ou les associés, selon le cas, qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision de l'associé unique ou des associés.

### Art. 11. Pouvoirs du/des gérant(s).

Dans les rapports avec les tiers, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Conseil de Gérance.

Envers les tiers, la société est valablement engagée par la signature de son Gérant unique ou, en cas de pluralité de Gérants, par la signature conjointe de deux Gérants.

Si les gérants sont temporairement dans l'impossibilité d'agir, la Société pourra être gérée par l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés, par les associés agissant conjointement.

Le Conseil de Gérance a le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, sélectionnés parmi ses membres ou pas, qu'ils soient associés ou pas.

#### **Art. 12. Gestion journalière.**

Le Conseil de Gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs gérant(s) ou mandataire(s) et déterminera les responsabilités et rémunérations (éventuelles) des gérants/ mandataires, la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente de ce mandat. Il est convenu que la gestion journalière se limite aux actes d'administration et qu'en conséquence, tout acte d'acquisition, de disposition, de financement et refinancement doivent être préalablement approuvés par le Conseil de Gérance.

#### **Art. 13. Réunions du conseil de gérance.**

Le Conseil de Gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut être présent, un remplaçant sera élu parmi les gérants présents à la réunion.

Le Conseil de Gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

Les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par le président, le secrétaire ou par deux gérants. Le Conseil de Gérance peut valablement délibérer sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés.

Un gérant peut en représenter un autre au Conseil.

Le Conseil de Gérance ne peut délibérer et prendre des décisions valablement que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations. Toute décision du Conseil de Gérance doit être prise à majorité simple des gérants présents ou représentés. En cas de ballottage, le président du conseil a un vote prépondérant.

En cas de conflit d'intérêt tel que défini à l'article 15 ci-dessous, les exigences de quorum s'appliqueront sans prendre en compte le ou les gérants concernés.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call ou par tout autre moyen similaire de communication, à partir du Luxembourg, ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Une telle participation est considérée comme équivalente à une présence physique à la réunion.

Le Conseil de Gérance devra se réunir au moins tous les six mois au Luxembourg.

#### **Art. 14. Responsabilité, Indemnisation.**

Les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

La Société devra indemniser tout Gérant ou mandataire et ses héritiers, exécutant et administrant, contre tous dommages ou compensations devant être payés par lui/elle ainsi que les dépenses ou les coûts raisonnablement engagés par lui/elle, en conséquence ou en relation avec toute action, procès ou procédures à propos desquelles il/elle pourrait être partie en raison de son/sa qualité ou ancienne qualité de Gérant ou mandataire de la Société, ou, à la requête de la Société, de toute autre société où la Société est un associé ou un créancier et par quoi il/elle n'a pas droit à être indemnisé(e), sauf si cela concerne des questions à propos desquelles il/elle sera finalement déclaré(e) impliqué(e) dans telle action, procès ou procédures en responsabilité pour négligence grave, fraude ou mauvaise conduite préméditée. Dans l'hypothèse d'une transaction, l'indemnisation sera octroyée seulement pour les points couverts par l'accord et pour lesquels la Société a été avertie par son avocat que la personne à indemniser n'a pas commis une violation de ses obligations telle que décrite ci-dessus. Les droits d'indemnisation ne devront pas exclure d'autres droits auxquels tel Gérant ou mandataire pourrait prétendre.

#### **Art. 15. Conflit d'intérêt.**

Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs Gérants ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront Gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un Gérant ou fondé de pouvoirs lie la Société qui remplira en même temps des fonctions d'administrateur, associé, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou autre affaire.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un Gérant ou fondé de pouvoirs aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, entrant en conflit avec les intérêts de la Société, il en avisera le Conseil de Gérance et il ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel du Gérant ou du fondé de pouvoirs seront portés à la connaissance de l'actionnaire unique ou des actionnaires au prochain vote par écrit ou à la prochaine assemblée générale des associés.

### **Chapitre IV.- Associé(s).**

#### **Art. 16. Assemblée générale des associés.**

Si la Société comporte un Associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la loi à l'assemblée générale des Associés.

Si la Société ne comporte pas plus de vingt-cinq (25) Associés, les décisions des Associés peuvent être prises par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par le Conseil de Gérance aux Associés par lettre re-

commandée. Dans ce dernier cas les Associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

Les Associés peuvent ou, si leur nombre excède vingt-cinq (25), doivent se réunir en assemblée générale conformément aux conditions fixées par la loi sur convocation par le Conseil de Gérance, ou à défaut, par le conseil de surveillance, ou à leur défaut, par des associés représentant la moitié du capital social. La convocation envoyée aux Associés en conformité avec la loi indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée et elle contiendra l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi qu'une indication des affaires qui y seront traitées.

Au cas où tous les Associés sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par télécopieur ou par télégramme un mandataire, lequel peut ne pas être associé.

Les assemblées générales des Associés, y compris l'assemblée générale annuelle, doivent se tenir au Luxembourg. Néanmoins, elles pourraient se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par le Conseil de Gérance.

#### **Art. 17. Pouvoirs de l'assemblée générale.**

Toute assemblée générale des Associés régulièrement constituée représente l'ensemble des Associés.

Sous réserve de tous autres pouvoirs réservés au Conseil de Gérance en vertu de la loi ou les Statuts et conformément à l'objet social de la Société, elle a les pouvoirs les plus larges pour décider ou ratifier tous actes relatifs aux opérations de la Société.

#### **Art. 18. Procédure - Vote.**

Toute décision dont l'objet est de modifier les présents Statuts ou dont l'adoption est soumise par les présents Statuts, ou selon le cas, par la loi aux règles de quorum et de majorité fixée pour la modification des Statuts incluant toutes modifications aux droits attachés aux différentes Classes de Parts Sociales, sera prise par une majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital dans chaque Classe de Parts Sociales, respectivement.

Si le quorum n'est pas atteint lors de la première réunion, les Associés sont immédiatement convoqués à une seconde réunion par lettre recommandée.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions seront adoptées à la majorité des Associés votant dans chaque Classe de Parts Sociales, quelle que soit la portion du capital représenté.

Sauf disposition contraire de la loi ou des présents Statuts, toutes les autres décisions seront prises par les associés représentant la moitié du capital social dans chaque Classe de Parts Sociales, respectivement.

Chaque action donne droit à une voix.

### **Chapitre V.- Année sociale, Répartition.**

#### **Art. 19. Année sociale.**

L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

#### **Art. 20. Approbation des comptes annuels.**

Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le Conseil de Gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Les comptes annuels et le compte des profits et pertes sont soumis à l'agrément de l'associé unique ou, suivant le cas, des associés.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

#### **Art. 21. Affectation des résultats.**

L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés.

Le surplus est distribué entre les associés. Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale et des dividendes intérimaire le cas échéant, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

#### **Art. 22. Dividendes intérimaires.**

Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, sous réserve du respect des conditions suivantes:

- Des comptes intérimaires doivent être établis par le Gérant ou par le Conseil de Gérance,

- Ces comptes intermédiaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice,
- Le Gérant ou le Conseil de Gérance est seul compétent pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes,
- Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés et une fois que cinq pourcents (5 %) du profit net de l'année en cours a été attribué à la réserve légale.

### Chapitre VI.- Dissolution, Liquidation.

#### Art. 23. Dissolution, Liquidation.

Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associé(s) qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

### Chapitre VII.- Loi applicable.

#### Art. 24. Loi applicable.

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2009.

#### *Souscription - Libération*

Toutes les cent vingt-cinq milles (125.000) parts sociales ont été souscrites par Paragone Investment S.à r.l., préqualifié.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de cent vingt-cinq milles Livres Sterling (GBP 125.000,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

#### *Frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ 2.500,- Euros.

#### *Décision de l'associé unique*

L'associé unique décide de:

1. Fixer le nombre de gérants à 3.
2. Nommer les personnes suivantes en tant que:

- *Gérant de catégorie A:*

\* Mme Lisa Stone, avec adresse professionnelle au 2 More London Riverside, Londres, SE1 2AP, Royaume Uni

- *Gérants de catégorie B:*

\* Mme Nadia Dziwinski, avec adresse professionnelle au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg; et

\* Mr François Champon, avec adresse professionnelle au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

La durée du mandat des gérants est illimitée.

3. Fixer l'adresse du siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 juin 2009. Relation: LAC/2009/25011. Reçu: soixante quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés, et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009086047/211/518.

(090103015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

**Vitis Life S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 7, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 49.922.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2009.

Nicolas LIMBOURG

*Secrétaire du Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2009086098/12.

(090103160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

**Georgia-Pacific Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 25, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 84.564.

Le bilan consolidé et l'annexe au 31 décembre 2008, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent,  
ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2009.

ATOZ

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Senningerberger

Signature

Référence de publication: 2009086095/16.

(090103300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

**Vanksen Group S.A., Société Anonyme.****Capital social: EUR 32.400,00.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 7, rue des Mérovingiens, Zone d'Activités Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 111.727.

## EXTRAIT

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 10 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009086101/12.

(090103115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

**Anglo Venezuela Investments, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 116.816.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Signatures

*Administrateur/Gérant*

Référence de publication: 2009086679/12.

(090102874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.